



Rapport d'activités

2016

Sommaire

A l'heure où ce document est élaboré, les communautés de communes de Hazelle-en-Haye et du Tolois ont fusionné (1^{er} janvier 2017) pour former la CC Terres Tuloises. Le présent document présente les activités menées en 2016 par les deux collectivités.



CS 40 325 Ecrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

03	préambule
04	territoires
05	équipes
06	préparation de la fusion

07 économie & aménagement

09	Renforcer l'armature économique
13	Aménager le territoire
18	Accompagner les entreprises et promouvoir le territoire
26	Coopérer dans des espaces élargis

28 environnement

29	Assainissement
34	Déchets ménagers
42	Energie
43	Rivières
44	Tous éco-citoyens

45 services publics

46	Centre aquatique Ovide
50	Enfance
51	Éclairage public et voiries ST2I
52	Aires d'accueil Formation Soutien au milieu associatif

53 ressources

54	Finances
62	Communication
64	Ressources humaines

Préambule



Comme chaque année, le rapport d'activité donne une vision complète de l'action engagée par notre intercommunalité.



Fabrice CHARTREUX
Président de la CC2T
Maire de Domgermain

L'année 2016 a été celle de la poursuite des grands chantiers : Kleber, les premiers travaux concernant la reprise de zones activités (parc de Haye, départementale), la démarche territoires à Energie positive, le tourisme (boucle de la Moselle), la poursuite de l'assainissement dans les communes, les aides aux associations...

Ce document est un état des lieux mais également un document permettant de se projeter vers l'avenir.

Lors du séminaire de 2016, sur la préparation de la fusion entre les intercommunalités du tolois et de hazelle en Haye, il en est ressorti des messages forts.

Notre communauté doit être :

- solidaire, proche des communes et des citoyens
- attractive et dynamique
- attentive au cadre de vie
- soucieuse de l'optimisation des moyens et de l'équilibre fiscale

La réunion des bassins de vie du tolois doit devenir un atout, pour être plus fort ensemble. Il nous faut négocier au mieux tous les changements qui nous sont imposés depuis 2 ans. 2016 fut l'année de préparation à la fusion, mais également la mise en route de grands projets pour assurer l'attractivité de nos 42 communes :

- la mobilité pour tous,
- le numérique et la fibre à l'habitant,
- l'urbanisme,
- renforcer les mutualisations,
- être au rendez-vous de la dynamique métropolitaine.

C'est une feuille de route ambitieuse, dans un contexte difficile et en éternel mouvement, qui nous permet d'être ambitieux, mais réaliste également.

Cette ambition est possible grâce à l'implication de chacun, élus, agents, partenaires, responsables économiques et associatifs qui font vivre notre territoire au quotidien.

Bonne lecture.

Territoires

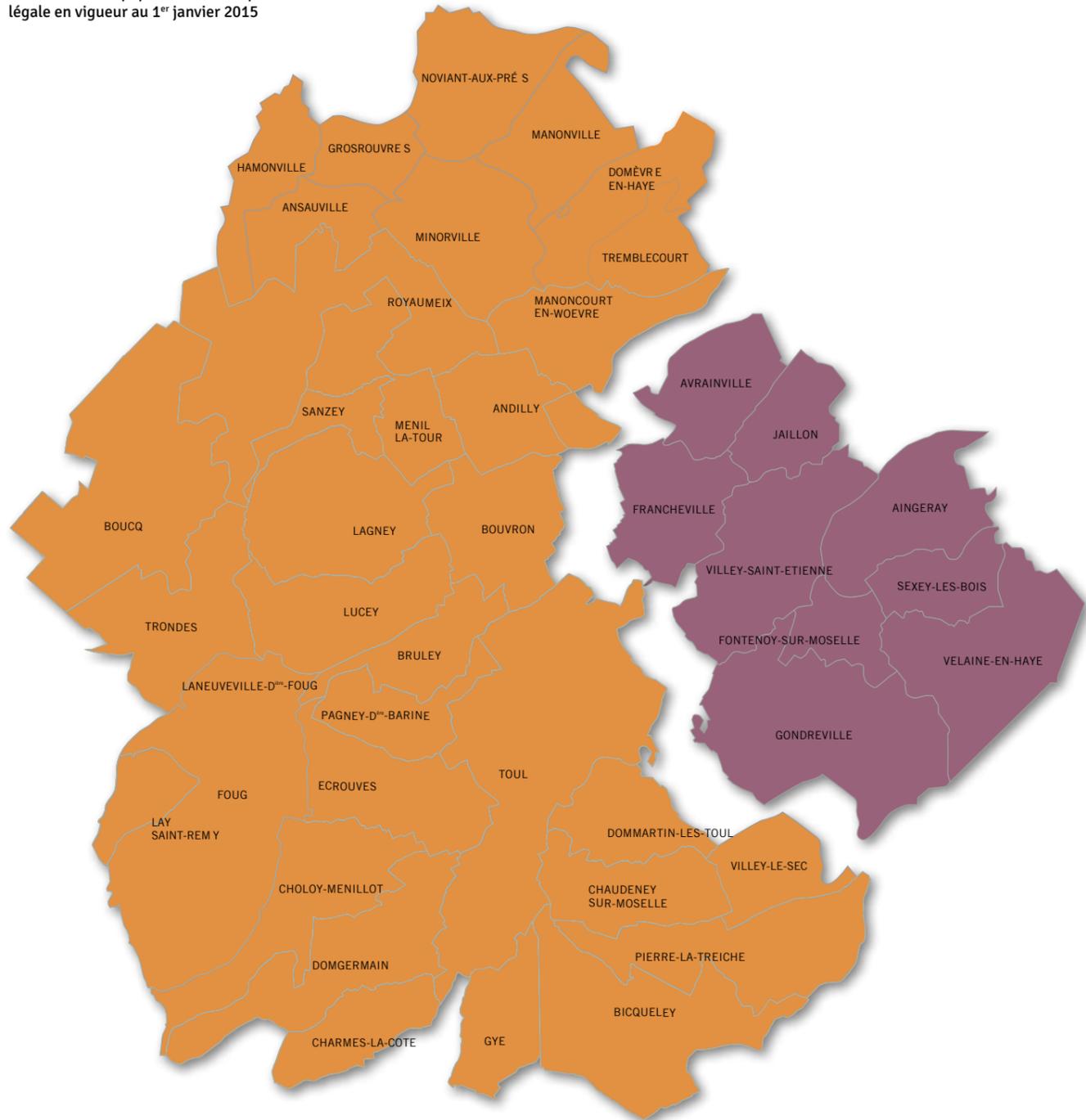


- 34 communes
- 359,95 km²
- 38 182 habitants*



- 9 communes
- 113,47 km²
- 7 582 habitants

*source INSEE : population municipale légale en vigueur au 1^{er} janvier 2015



Equipes



Kristell JUVEN
Président de la CCT
Adjointe au maire
de Pierre-la-Treiche



CC du Toulais

L'assemblée communautaire du Toulais comptait 68 délégués et 30 suppléants issus des 34 communes. Ces délégués avaient élu Kristell Juven à la présidence ainsi que 10 vice-présidents : Jorge Bocanegra, délégué à l'environnement (ordures ménagères, protection de l'environnement, développement durable et mobilité), Roger Silaire, en charge de l'administration générale, du personnel, du ST2I (service technique intercommunal et d'insertion) et de l'aire d'accueil des gens du voyage, Laurent Guyot, délégué à la communication externe et interne et aux relations avec les communes, Alde Harmand, en charge du développement économique (artisanat, commerce, tourisme, AOC et sentier Toul-Thiaucourt), Olivier Heyob, délégué à l'urbanisme, à l'espace du Génie et à la transition énergétique, Christinne Assfeld-Lamaze, à l'habitat et au logement, Philippe Monaldeschi aux finances, Emmanuel Payeur, à la politique sportive, au centre aquatique Ovive et à la politique associative et culturelle, Jean-Luc Starosse, à l'environnement (assainissement et rivières) et Fabrice Chartreux, au développement économique (industrie, PITE et requalification de l'ancien site Kléber).



Jean-Pierre COUTEAU
Président de la CC2H
Maire de Villey-Saint-Etienne



CC de Hazelle-en-Haye

Un conseil composé de 26 délégués, désignés par les conseils municipaux, gère la CC2H. La structure était présidée par Jean-Pierre Couteau, entouré de 5 vice-présidents : Philippe Morenvillier, chargé du développement économique, Jean-Louis Claudon, chargé des finances, Gérard Boulanger, chargé des travaux, Geneviève Bringuier, chargée de l'enfance et de la communication, Bernard Drouin, chargé de l'environnement.

Préparation de la fusion



Dans le cadre de la préparation de la fusion, plusieurs rendez-vous et projets ont permis de réunir les élus des deux communautés de communes.

• Séminaires Territoire

Les délégués communautaires des 2 CC ont été conviés à participer à deux séminaires en fin d'année 2016. Le premier, le 5 novembre s'est déroulé au siège de la CCT et portait principalement sur les notions de territoire, d'identité et d'interconnaissance. Le second a eu lieu le 7 décembre à la salle des Fêtes de Villey-Saint-Etienne. Il a permis d'aborder la question de la gouvernance et également de travailler sur le nom de la future collectivité. Ces deux temps d'échange et de réflexion ont permis de réunir x élus



• Congrès des Maires

Lors du salon des Maires Cel'Est, organisé par l'association des Maires de Meurthe-et-Moselle à Toul le 22 septembre 2016, les deux collectivités présentaient un territoire et des compétences sous une bannière commune.



42 communes et leur territoire



• La Parole aux habitants du Toulais

En amont de leur fusion, les communautés de communes de Hazelle en Haye et du Toulais ont missionné le Théâtre de Cristal pour donner la parole aux citoyens.

Par le biais d'une carte postale et de boîtes à courrier rouge mises à disposition dans les mairies et lieux publics, chacun pouvait s'exprimer sur ses rêves, ses colères, ses propositions ou encore le rôle qu'il souhaite jouer pour bâtir ensemble le nouveau territoire.

Les éléments recueillis ont donné lieu à plusieurs créations des Perroqueurs et l'opération a été étendue au milieu scolaire, donnant la parole aux élèves et jeunes citoyens.



Économie & aménagement

RENFORCER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE_ 9
AMÉNAGER LE TERRITOIRE_ 13
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE_ 18
COOPÉRER DANS DES ESPACES ÉLARGIS_ 26



L'essentiel de l'année 2016

- Préparation de la fusion avec nos voisins de la CC2H et identification des sujets à enjeux en matière de développement économique : parc d'activités de Haye et zones d'activités départementales.
- Préparation de la loi NOTRÉ qui définit les lignes de partage entre la Région et les EPCI.
- Grâce aux moyens exceptionnels déployés par l'EPFL sur la reconversion des friches hospitalière ; l'avenir de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc se dessine. La collectivité pose sa candidature pour l'accueil d'une maison d'arrêt.
- Après des décennies de gestion par l'ONF, l'Etat vend à l'EPFL le parc d'activités de Haye. L'Etat associe la CCT au comité de gestion dans la perspective d'une revente à la collectivité fusionnée à terme.
- Une année de travaux sur l'Espace K pour le reconfigurer : la halle industrielle est segmentée en plusieurs parties et l'ensemble des voiries et réseaux du site sont refaits à neuf. Poursuite des contacts commerciaux.
- Dépôt d'une nouvelle candidature avec la CC2H pour une nouvelle tranche FISAC validé par les services de l'Etat fin 2016.
- Démarrage des travaux dans le bâtiment 001 à Ecouves et début des contacts commerciaux pour la pépinière et le centre d'affaires.
- Restitution auprès des acteurs économiques de l'étude commerciale menée par la CCI 54 à l'échelle de Terres de Lorraine
- La CCT poursuit ses coopérations à l'échelle du Pays Terres de Lorraine et initie avec l'ADSN les réunions entre les vices présidents économiques
- Dans la perspective de la transformation du syndicat mixte du Scot Sud 54 en pôle métropolitain, la CCT promeut avec ses voisins de Terres de Lorraine son organisation en matière de développement économique.
- Le Conseil Régional Grand Est rédige son SRDEII et consulte les partenaires : les EPCI de Terres de Lorraine, via l'ADSN, apportent leur contribution.
- La Maison du Tourisme Terres de Lorraine recherche des pistes d'optimisation et de rationalisation.



Renforcer l'armature économique

Les ZAE de demain : ZAE en milieu rural, parc de Haye à Velaine en Haye et ZAE départementales à Toul et Gondreville-Fontenoy

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRÉ), redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque échelon de collectivité territoriale. Ce sont désormais les Région et les EPCI qui assument la compétence développement économique. Revient aux EPCI la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques.

Tout au long de l'année 2016, et en particulier à l'occasion de la préparation de la fusion entre les CC de Hazelle en Haye et du Toulois, la communauté de communes a identifié les ZAE dont la compétence va relever à partir de 2017 de l'intercommunalité.

En 2016, la CC Toulois gère les ZAE suivantes :

- Pôle industriel Toul Europe à Toul
- Pôle commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-les-Toul
- Espace du Génie à Ecouves
- Zone artisanale de l'Orme à Noviant-aux-Prés



Kléber, une année pleine de travaux

- Lancement des travaux d'aménagement des phases 1 et 2 de la ZAC en début d'année 2016 : requalification des voiries et parkings du secteur tertiaire, création d'une nouvelle voirie dans l'axe de l'entrée actuelle, création de l'ensemble des réseaux de la ZAC et requalification des voiries conservées, création de la voie de desserte de la halle industrielle à segmenter sur l'arrière des bâtiments 150 et 165.
- En parallèle, l'EPFL a lancé les travaux de démolition, de clos/couvert et de désamiantage. Le château d'eau a également été remis en peinture.
- Achèvement du chantier des fouilles archéologiques en avril 2016.
- Complément d'études sur la caractérisation des terres et stockage sur site.
- Mise à jour du dossier de demande de Servitude d'Utilité Publique faisant suite à la cession d'activité de MICHELIN, en lien avec la DREAL.
- Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre bâtiment dans le but de reconfigurer le bâtiment 150 et de segmenter une partie de la halle industrielle, en vue de sa commercialisation.
- Implantation des panneaux de commercialisation à l'entrée du site, d'un panneau 4X3m et édition d'une plaquette de commercialisation.
- Fin des charges de gardiennage du site en octobre 2016.
- Organisation d'une manifestation pour marquer le démarrage des travaux en mars 2016.

Perspectives 2017

- Dans le cadre de la fusion, l'intercommunalité gèrera la zone d'activités de la Croix Saint Nicolas à Gondreville.
- Egalement dans ce cadre, la vente entre l'Etat et l'EPFL en 2016 du parc d'activités de Haye à Velaine-en-Haye, laisse augurer du transfert de cette ZAE à terme à la future CC fusionnée. Une fois cette cession réalisée, les services de l'Etat ont associé les CC du Toulois et de Hazelle en Haye au comité de projet mis en place pour bâtir l'avenir de cette zone. Fin 2016, l'EPFL s'est entouré des conseils de la SOLOREM et de la SEBL pour commander les études afin d'expertiser la zone (diagnostic VRD et bâtiment) et réaliser un plan d'affaires. Les résultats des diagnostics devraient être connus à l'été 2017 et permettre à la future collectivité fusionnée de discerner selon quelles modalités une reprise de ce site est envisageable.
- Au titre de la loi NOTRÉ, la zone artisanale de Bruley, créée à l'initiative de la commune, puis aménagée et entretenue par ses soins, deviendra également un ZAE communautaire.
- Egalement au titre de la NOTRÉ, le Département n'est plus autorisé à exercer de compétence économique. Or, via plusieurs syndicats mixtes, il a contribué à l'aménagement de plusieurs zones d'activités en Meurthe et Moselle, dont deux se situent sur le futur périmètre intercommunal : la zone internationale logistique de Gondreville-Fontenoy et le secteur Taconnet qui jouxte le pôle industriel Toul Europe à Toul. Tout au long de l'année 2016, des discussions se sont ouvertes puis consolidées avec le Département 54 afin de mieux connaître ces sites et engager les discussions autour du transfert.

A noter concernant la zone logistique de Gondreville Fontenoy : d'une part au vu des enjeux économiques qu'elle représente, la Région Grand Est pourrait être associée aux discussions à venir en 2017. D'autre part, le Département a associé en 2016 les 2 CC, l'ADSN et le centre de ressources régional pour travailler sur le positionnement prix de la zone et sa vocation. Un bureau d'études a été recruté en fin d'année par le Département pour accompagner ce travail et aider à des prises de décision courant 2017.

- Commercialisation en mars 2016 d'un lot de copropriété du bâtiment 200 à la société YV Invest (Sup Intérim).
- Aboutissement de 6 négociations qui ont déclenché la signature de compromis ou protocole de vente.
- Poursuite des négociations avec plusieurs prospects.
- Gestion locative des occupants du site avec mise en place de procédures de recouvrement.
- Arrivée de 3 nouveaux locataires (bâtiment 200). Arrêt de locations à 2 occupants.
- Notification de la subvention Pacte Lorraine pour un montant de 500 K€.



Espace du Génie à Ecrouves

Lancement de projets, aménagements et poursuite de la commercialisation

La CCT a en charge l'aménagement et la vente de parcelles de l'Espace du Génie à Ecrouves en partenariat avec l'aménageur SOLOREM. Ce quartier, aux multiples fonctions, a connu en 2016 le lancement opérationnel de nouveaux projets notamment liés à de l'immobilier d'entreprises.

Poursuite de la restructuration du bâtiment tertiaire et lancement de sa commercialisation

L'ancien bâtiment militaire, dit 001, est destiné à accueillir divers services publics et privés tels que les services territorialisés du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, une pépinière d'entreprise ainsi qu'un centre d'affaires et une réserve immobilière pour l'accueil des services de la CCT.

En 2016, une série d'importants travaux a été réalisée suite au désamiantage et déplombage du bâtiment tels que la création des réseaux divers (secs et humides), la zinguerie et charpentes, le ravalement façade et la pose de menuiseries extérieures.

Durant cette année, le contrat de Vente en Etat Futur d'Achèvement a été établie entre la CCT et le CD 54, acquéreur d'environ un tiers du bâtiment. Des prospects et échanges avec des prospects intéressés par la Pépinière ou le centre d'affaires ont aussi émergés en 2016. Des réservations de bureaux ont été concrétisées et d'autres sont en cours. Les futurs locataires de ces espaces relèvent de secteurs d'activités divers tels que l'administratif, la comptabilité, les prestations informatiques ou l'action associative territoriale. Des services mutualisés et une animation seront aussi proposés aux entreprises hébergées, permettant ainsi des économies de coûts et une synergie avec les autres sociétés ou partenaires présents. Un travail de préparation sera entrepris en 2017 avec l'ADSN pour l'animation et la gestion de la pépinière.



↳ Perspectives 2017

- finalisation des travaux, emménagement et ouverture des services du CD 54
- création des modalités de location de la pépinière et centre d'affaires
- inauguration des bureaux et poursuite de la leur commercialisation
- actions de communication sur la mise en place du siège administratif de la CC2T



Les services de la CCT ayant vocation à intégrer également ce bâtiment tertiaire, les élus communautaires ont validé la mise en vente du siège administratif de l'EPCI. Plusieurs collectivités publiques ont été approchées dont la commune d'Ecrouves, face à des problématiques d'aménagement et d'accessibilité de la mairie actuelle ainsi que la Région Grand Est pour la création d'une antenne locale. D'autres pistes de réflexion sont en cours dont une cession en vue d'une reconversion en logements (ex. investisseur- bailleurs privés) ; des visites de prospects ont eu lieu pour estimer la faisabilité de cette reconversion et de cette cession.

Aménagements paysagers et mobiliers : mise en place d'un sentier pédagogique

En 2016, des plantes aromates et petits fruits type fraisières, framboisiers... ont été plantées en partenariat avec les écoles du Toullois.

En complément de ces premiers semis, un verger pédagogique a pris forme avec la plantation de différentes variétés fruitières locales telles que des pruniers, pommiers. Cet espace ludique et pédagogique a vocation à accueillir un jeune public afin de le sensibiliser à l'importance de la biodiversité.



↳ Perspectives 2017

- développement d'animation avec un public scolaire autour du sentier pédagogique et du verger

Pôle commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul

Présentation de l'Etude commerciale sur le Toullois

Le Pays Terres de Lorraine a lancé fin 2015, une étude menée par la CCI Lorraine portant sur l'observation du commerce et de la consommation locale. L'objectif de cette démarche était d'analyser les dynamiques de consommation et l'évolution des flux commerciaux sur les principaux pôles commerciaux existants tels que le pôle commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul, le pôle « Intermarché » à Ecrouves ou le centre-ville de Toul.

En avril 2016, une soirée de restitution de cette étude a été organisée par la CCT en partenariat avec le Pays et la Ville de Toul. L'ensemble des commerçants locaux ont été invités ainsi que les Présidents d'associations et partenaires économiques. Cette manifestation a été l'opportunité également de présenter les aides, soutiens et dispositifs au service des commerçants et de leur projet de développement (ex. FISAC, Agence de Développement, réseaux d'entreprises).

Evolution du pôle commercial

En 2016, le pôle commercial a accueilli une nouvelle enseigne de restauration Buffalo Grill, mais aussi Providom (spécialisé dans le matériel paramédical) et une société privée d'ambulances.

Durant l'année, des échanges ont lieu entre les élus locaux et les représentants du Pôle afin, entre autres, de gagner en fonctionnalité et attractivité. La problématique de l'éclairage public a été soulevée et des réflexions ont été engagées pour parfaire l'illumination du rond-point et de l'entrée d'agglomération. La finalisation des voiries a également été validée et sera engagée lors de l'année 2018.

↳ Perspectives 2017

- création d'une boulangerie Marie Blachère, Le Bercail, restaurant chinois, élection d'un nouveau président d'association
- remise en éclairage des luminaires en entrée de pôle, poursuite des échanges avec l'association et rencontre du nouveau président

↳ Perspectives 2017

- réflexion loi NOTRé sur la définition de l'intérêt communautaire concernant la compétence commerce
- positionnement en CDAC pour l'implantation de nouvelles enseignes (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)

Mais aussi...

■ Ouverture dominicale des commerces

En 2017, l'ouverture des commerces de détails sur les communes de Toul, Ecrouves et Dommartin-lès-Toul est prévue les 10 dimanches suivants : 8 janvier, 30 avril, 2 juillet, 3 septembre, 1^{er} octobre, 3 décembre, 10 décembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre.

Zone artisanale de l'Orme à Noviant-aux-Prés

La zone artisanale de l'Orme à Noviant aux Prés fait partie depuis le 1^{er} janvier 2014 des zones d'activités intercommunales. Elle accueille 3 entreprises dans 2 bâtiments :

- EDC Protection et SW Environnement dans un local artisanal de 1280 m² au total
- CIBIO médical dans le siège administratif de l'ancienne CC des Côtes en Haye. Cette société s'est engagée en 2015 à acquérir le bâtiment loué avant de se rétracter en février 2016. En juillet 2016, elle est revenue sur sa décision et a signé un bail précaire. Pendant l'été 2016, la CCT lui a donné l'autorisation de réaliser des travaux à l'intérieur du bâtiment pour aménager un laboratoire.

Suite à une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre lancée fin 2015, le bureau d'étude JP Ingénierie a été retenu. Le groupe de travail mis en place s'est réuni à trois occasions au cours du premier semestre 2016 pour étudier les propositions du maître d'œuvre et visiter la zone afin de mieux appréhender les différentes problématiques. Le groupe de travail valide la réalisation des travaux pour la tranche ferme et décide de ne pas aménager la tranche conditionnelle pour l'instant.

En mai 2016, différentes études ont été lancées pour connaître la composition de la voirie (amiante, hydrocarbures,...) et de l'ancien poste de transformation destiné à être détruit.

En raison de la cessation d'activités du maître d'œuvre, la CCT n'a pas pu réaliser les travaux en 2016. Leur réalisation est reportée en 2017.



En avril 2016, un nouveau projet de construction d'unité de méthanisation a été présenté aux élus de la CCT. Ce projet est mené par la société Methagri qui a déjà construit une unité de méthanisation à Amanvillers en Moselle. En août 2016, la CCT a donné l'autorisation à ENEDIS de passer ses réseaux sur la Za de l'Orme pour alimenter l'unité de méthanisation. Afin de se rendre compte de l'ampleur du projet, les élus de la CCT se sont rendus en fin d'année 2016 à Amanvillers pour visiter l'unité existante. La construction devrait se réaliser en début d'année 2017.

↳ Perspectives 2017:

- Réalisation des travaux d'aménagement de voirie de la zone au 1^{er} semestre 2017,
- Changement de l'éclairage public,
- Construction de l'unité de méthanisation par Methagri,
- Réalisation d'une étude/mise en place d'une réflexion pour l'installation d'un réseau de chauffage relié à l'unité de méthanisation



Rétrocession des espaces publics de la ZAC Croix Saint-Nicolas

Rétrocession des espaces publics de la Zone d'activités de la Croix Saint-Nicolas à la CC2H à l'euro symbolique en juin 2016 par la Solorem, gestionnaire de la zone. La CC2H a désormais la charge de l'entretien des espaces publics de la zone (bassin de rétention, voirie, éclairage public). La Solorem se charge toujours de la commercialisation des terrains en vente.

ZAC multisites de Toul - Villey-Saint-Etienne

Participation de la CC2H au Syndicat mixte pour la ZA de KCI à hauteur de 367 543 €. Dernier paiement à ce syndicat mixte en 2017.

↳ Perspectives 2017

- Dynamiser la commercialisation de la zone

Aménager le territoire

Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui s'étend sur la période 2012-2018 a fêté sa 4^{ème} année d'existence.

Plusieurs actions ont marqué l'année 2016 :

• 1^{ère} conférence intercommunale du logement (CIL)

- L'article 97 de la loi ALUR du 24 mars 2014 instaure une réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux. Objectifs : améliorer la transparence du processus d'attribution, simplifier les démarches du demandeur, veiller à l'équilibre des territoires...

- Pour les EPCI doté d'un PLH et d'un Quartier Politique de la Ville (Quartier Croix de Metz à Toul) : création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

- 5 juillet 2016 : 1^{ère} CIL, co-présidée par le Préfet de Meurthe-et-Moselle et par la Présidente de la CCT, composée des maires des communes membres, des bailleurs sociaux présents sur le territoire et des partenaires de l'habitat

- Ordre du jour : proposition d'un règlement intérieur de la CIL et présentation du diagnostic du parc locatif social et de la demande sur l'EPCI

• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- Dispositif d'aides aux particuliers, d'une durée de 3 ans.

Objectifs : améliorer la performance énergétique des logements, favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, et améliorer le niveau de confort des logements très dégradés

- Désignation sur la base du volontariat de référents communaux « habitat ». Ces référents peuvent être : des élus ou des administrés, des personnes en activité ou en retraite.

But : repérer des situations pouvant bénéficier d'un accompagnement, et remonter l'information à l'opérateur et/ou à la CCT

- Une réunion de formation sur le repérage des ménages et la remontée de l'information, à destination des référents communaux, a été organisée en novembre 2016

- Réunion entre techniciens et élus en octobre 2016 pour coordonner les deux dispositifs opérationnels en cours que sont l'OPAH RU sur le centre ancien de la Ville de Toul (sous maîtrise d'ouvrage communale) et l'OPAH sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune du Toulais (CCT) - hors périmètre OPAH RU- sous maîtrise d'ouvrage de la CCT. Objectif d'organisation d'un comité de coordination bimestriel

↳ 1^{ère} année d'OPAH

• 36 dossiers agréés (35 dossiers de propriétaires occupants et 1 dossier de propriétaire bailleur)

• 97 logements subventionnés

• 63% des dossiers concernent des travaux d'amélioration énergétique

• 37 560,60 € de travaux financés

par la CCT et la Région Grand Est

• 202 732 € de travaux financés par l'Anah

• 44% des travaux réalisés par des entreprises implantées sur la CCT

↳ Le parc locatif social

• 7 bailleurs sociaux

• 2 436 logements sociaux (en 2015), soit 14,5% du parc total de logement

• 633 logements locatifs sociaux sur le quartier politique de la ville Croix de Metz

• 602 demandes pour obtenir un logement locatif social

• 37,3 % des demandes satisfaites

• Les demandes s'orientent tendanciellement sur Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin-lès-Toul

• + de 40 % des demandeurs sont célibataires

• L'âge moyen du demandeur de logement social est de 41 ans

Sources : RPLS 2015, CAF 2013, DDT 2011, SNE



• Plateforme de rénovation énergétique

- Travail sur la plateforme « Renov'Energie », structure qui sera présente sur 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine
- Service public neutre et gratuit. Objectif : accompagner de façon personnalisée tous ceux qui souhaitent rénover leur habitat afin de faire des économies d'énergie y compris ceux qui ne sont pas éligibles aux aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat)



• Appel à projet « création ou réhabilitation de logements communaux »

- La CCT a lancé en juin 2015 (pour la période 2015-2018) un appel à projet intitulé « Création ou réhabilitation de logements communaux » à destination des communes, représentant au global une enveloppe financière de 90 000 €, soit une aide de 6 000€/logement maximum (sous certains critères).
- En juin 2016, subvention de 12 000 € à la commune de Charmes la Côte pour la création de deux logements communaux sur une friche d'une ancienne bâtisse au cœur du village.
- En décembre 2016, subvention de 5 150 € à la commune de Pierre la Treiche pour la création d'un logement communal au premier étage de la mairie.

• Réunion Réseau Habitat et Territoire 54

- Création groupe « habitat et territoire 54 » en 2015 ayant pour but de partager les bonnes pratiques entre les EPCI de Meurthe-et-Moselle.
- En 2016, la CCT a accueilli le réseau pour : le partage du diagnostic du parc locatif social et de la demande, ainsi que pour la visite de la pension de famille « La Cuesta », en Ville Haute de Toul.



Urbanisme

Prise de compétence en matière de PLU de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale dite « PLUi »

• Rédaction et validation d'une charte de gouvernance pour le PLUi

Pendant un an, la collectivité a mené une réflexion collégiale approfondie sur le thème de l'urbanisme intercommunal, qui s'est traduite par de nombreuses réunions de travail avec les élus des CC du Toulinois et de Hazelle en Haye et le concours d'un bureau d'études spécialisé dans cette thématique. Elles ont permis d'aboutir à l'élaboration d'une charte de gouvernance. Cette charte a pour objectif d'organiser la mise en œuvre politique et technique de la compétence PLUi ainsi que le processus d'élaboration du futur PLUi.

• Prise de compétence PLUi

Un important travail de concertation a eu lieu depuis juillet 2015 et tout au long de l'année 2016 afin de réfléchir à la prise de compétence PLUi et de définir ses modalités de mise en œuvre. Cette démarche s'est faite au moyen de divers groupes de travail, dont un comité de pilotage «urbanisme», des réunions territoriales conviant chacune des 42 communes de la Communauté de Communes du Toulinois et de Hazelle en Haye ainsi que des commissions des Maires.

Ce travail conséquent a permis de comprendre l'intérêt pour un territoire de se doter d'un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale et la nécessité de se mettre d'accord sur les modalités de gouvernance et d'organisation de la démarche.

Le fait de se doter d'un PLU Intercommunal permettra à la Communauté de disposer d'une vision et d'une stratégie générale communautaire tout en prenant en compte la vision et les projets des 42 villes et villages.

Le transfert de la compétence PLUi a ainsi définitivement été validé le 26.12.16.

• Suivi et accompagnement des communes dans leur procédure de planification

Dans le cadre de l'approbation du SCoT Sud 54 et de l'adoption de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) en 2014, les documents d'urbanisme communaux et notamment les Plans d'Occupation des Sols (POS) ont été amenés à évoluer.

Ainsi depuis 2015, la CCT propose aux communes un accompagnement dans leurs démarches de planification urbaine grâce à

l'assistance technique d'un chargé de mission urbanisme, Benjamin Lambert. En 2016, ce sont 12 procédures de planification qui ont été suivies par la CCT.

↳ Perspectives 2017

- Prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH) et recrutement d'un bureau d'études spécialisé pour sa réalisation.
- Gestion des documents d'urbanisme communaux et des procédures de planification urbaines suite à la prise de compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.



↳ Terres de Lorraine Urbanisme

Depuis juillet 2015, 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine se sont organisées pour créer une plateforme d'urbanisme mutualisée concernant près de 150 communes et 100 000 habitants.

Cette cellule, nommée Terres de Lorraine Urbanisme (TDLU) prend en charge différentes missions : instruction du droit des sols, urbanisme de planification et de stratégies locales, SIG (Système d'Informations Géographiques), accompagnement dans des opérations d'aménagement, plateforme de rénovation énergétique...

Depuis janvier 2016 Benjamin Lambert, chargé de mission en planification urbaine, a été intégré à la plateforme TDLU. Ce changement a impliqué une modification de ses coordonnées et de sa présence physique à la Communauté de Communes du Toulinois. Toutefois, les missions qui lui étaient confiées sur le territoire de la CCT sont demeurées inchangées (accompagnement des communes sur les documents d'urbanisme, suivi convention-cadre EPFL).

Coordonnées

- Adresse postale : CC de Moselle et Madon 145, rue du Breuil - 54230 Neuves-Maisons
- Adresse physique : - Lundi et mardi : Pôle interservices Moselle et Madon (PIMM) Cap Filéo 39 allée Louis Martin - 54230 Neuves-Maisons / T - 03 54 95 65 83 - Mercredi, jeudi et vendredi : Communauté de Communes Terres Toulaises rue du Mémorial du Génie - 54 200 Ecrouves / T - 03 83 64 90 51
- Mail : blambert-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Avenir de l'hôpital Jeanne d'Arc

Lors de son conseil d'administration du 25 novembre 2015, l'EPFL a adopté un plan d'action spécifique concernant les friches hospitalières. Les conditions de prise en charge sont les suivantes : 80% des frais d'études et de maîtrise d'œuvre et 100% des frais de dépollution, de désamiantage et de démolition sont pris en charge sur les fonds propres de l'EPFL.

A titre exceptionnel, l'EPFL accepte d'intervenir pour le compte de la CCT pour l'acquisition du site sans obligation pour cette dernière d'envisager à court ou moyen terme un projet de reconversion qui nécessiterait la mise en œuvre de travaux lourds (voiries et réseaux).

Parallèlement le CHU, qui assume depuis 2011 des charges de fonctionnement importantes est vendeur de la totalité des 45 ha à l'euro symbolique. Une promesse de vente doit être signée en 2017.

Sur cette opération, plusieurs conventions sont établies entre la CC Toulinois et l'EPFL :

- maîtrise d'œuvre : pour que l'EPFL puisse lancer les diagnostics et le recrutement d'un maître d'œuvre. Une première enveloppe de 500 000 € TTC, cofinancée à 20% par la CC Toulinois, a été validée en décembre 2015. Une seconde enveloppe de 300 000 € TTC, toujours cofinancée à 20% par la collectivité a fait l'objet d'une seconde délibération en juin 2016.

- maîtrise foncière opérationnelle : pour donner mandat à l'EPFL pour acquérir le site auprès du CHU. Cette convention a fait l'objet d'une délibération au conseil communautaire de juin 2016.
- travaux : l'intervention de l'EPFL consiste à réaliser des travaux de désamiantage, de déconstruction, et de gestion de la pollution et de la biodiversité rendue nécessaire par le démantèlement des bâtiments, ainsi que le pré-verdissement. Préalablement à la réalisation des travaux, dont le démarrage est prévu à l'été 2017, l'EPFL devra être propriétaire du site.

La CC Toulinois sera directement associée à l'élaboration du projet et à sa mise en œuvre. Pour mener à bien cette opération, l'EPFL assurera le règlement de l'ensemble des dépenses liées à l'exécution des travaux dans la limite de 6 000 000 € TTC, financés intégralement par les crédits de l'EPFL, à savoir :

- 80% au titre de la politique de traitement des friches et des sites et sols pollués ;
- et 20% au titre des interventions exceptionnelles prévues par le Plan Pluriannuel d'Investissement 2015-2019 de l'EPFL.

Cette convention entre l'EPFL et la CCT est conclue pour une durée de 4 ans à partir de sa signature en 2016 et devra connaître un premier engagement au plus tard un an à compter de cette date.





Côte à côte - vignoble 2020

Le vignoble de l'AOC Côtes de Toul constitue une richesse économique, paysagère, environnementale et culturelle unique à l'échelle de la Lorraine, mais son développement est aujourd'hui freiné par les difficultés d'accès au foncier pour les viticulteurs.

Lancé en 2010, le projet Côte à Côte - Vignoble 2020 de reconquête du foncier sur la zone AOC est rentré en 2014 dans une phase opérationnelle avec la mise en réserve des premières parcelles par la SAFER, pour le compte des deux intercommunalités. En fin d'année 2016, 12,8 ha étaient ainsi mis en réserve à l'échelle des 8 communes de l'AOC.

Afin de donner une nouvelle dynamique au projet, une réflexion a été lancée en 2016 avec le Département qui pourrait étudier la possibilité d'inscrire en priorité une commune viticole dans le programme d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (2 à 3 communes par an sur l'ensemble du département).

En parallèle, un Groupement Foncier Agricole (GFA) a été constitué en 2015. Ce GFA est une structure juridique qui permet à plusieurs personnes d'acquérir ensemble du foncier agricole en vue de le louer et d'obtenir en échange un revenu foncier (un fermage). Il a permis l'installation des deux jeunes viticulteurs grâce à la mise à disposition de plus de 5 ha de terrains viticoles.

L'année 2016 est celle des premières plantations pour le GFA sur des parcelles rétrocédées à des viticulteurs. Au total, 80 ares de jeunes vignes ont été plantées sur les communes de Blénod-lès-Toul et Domgermain.

Numérique – desserte très haut débit des territoires

L'accès à un internet de qualité est devenu un critère essentiel à l'attractivité résidentielle et économique de nos communes. La CCT, à la suite de l'expression d'une attente forte des délégués communautaires sur le sujet, a organisé depuis la rentrée de septembre 2015 quatre groupes de travail animés par Fabrice Chartroux, vice-président en charge du développement économique, notamment avec le Conseil Départemental 54, pour mieux appréhender les solutions de desserte sur notre territoire, leurs coûts, leurs délais...

Des informations ont été régulièrement communiquées lors des commissions thématiques et 2 courriers ont été envoyés à l'ensemble des maires du territoire communautaire et mars et en novembre 2016.

2016 a marqué une année de changement sur le domaine du numérique. C'est en effet la Région Grand Est qui est devenue pilote à la place des Départements sur cette question. Elle s'est alors rapidement positionnée sur un projet ambitieux de déploiement de la FTTH (Fiber To The Home).

• Le pilotage du déploiement de la fibre par la Région

La nouvelle Région a adopté en janvier les principes d'un Pacte pour la Ruralité, dont une des actions phares sera le déploiement d'un réseau 100% fibre optique, par voie de DSP concessive, là où l'initiative privée fait défaut et/ou reste extrêmement onéreuse pour les communes. Pour ce faire, le Conseil Régional va s'appuyer sur le mode opératoire développé en Alsace.

7 départements sont concernés par ce déploiement (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges), il s'agit de fournir plus de 900 000 prises en fibre optique entre 2019 et 2023.

Le bloc communes / EPCI sera amené à cofinancer les investissements portés par la Région et la CC2T va devoir statuer sur la prise de compétence numérique en 2017.



• Un calendrier de mise en œuvre plus rapide

Le pilotage du Conseil Régional sur le numérique permet de gagner du temps et prévoit un raccordement de tous les habitants d'ici 2023 au lieu de 2030. Les communes dont les débits sont faibles (inférieurs à 4 Mbits) seront traitées en priorité.

Calendrier prévisionnel :

- Fin 2016 : finalisation du cahier des charges
- Début 2017 : lancement de l'appel d'offre
- Fin 2017 : choix de l'opérateur
- Fin 2018 : phase d'ingénierie
- 2019 à 2020 : travaux sur les communes prioritaires
- 2021 à 2023 : poursuite des travaux du réseau fibre optique et déploiement de la FTTH sur le reste du territoire



Mobilité

Suite aux réflexions menées depuis 2013, les Communautés de Communes du Toulouais, du Pays de Colombey et du Sud Toulouais et de Hazelle en Haye ont lancé en janvier 2016 une étude portant sur les conditions de mise en œuvre d'un service de transport sur le bassin de vie toulouais.

Le prestataire a également pour mission d'accompagner les collectivités dans la définition d'une stratégie mobilité et d'un plan d'action à plus longue échéance.

Il s'agit donc de conjuguer l'aide à la mise en œuvre opérationnelle d'une action de mobilité et la réflexion sur les pistes à développer dans un horizon de 3 à 5 ans en matière de mobilité sur le territoire.

Cette étude, conduite tout au long de l'année 2016, comporte 3 volets :

- Volet 1 : définir une nouvelle offre de transport et ses conditions de mise en œuvre dans la perspective du renouvellement des marchés du STAT.
- Volet 2 : accompagner les collectivités à la mise en place de ce service de transport, soit via le recrutement d'un opérateur chargé d'assurer la prestation (marché ou DSP), soit via la mise en place d'une régie.
- Volet 3 : accompagner les collectivités dans la définition d'une stratégie mobilité, assortie d'un plan d'action 2017-2020.

Le bureau d'études ITEM, recruté sur cette mission, a réalisé entre janvier et mars 2016 un diagnostic et analysé l'organisation territoriale en matière de transport. Il a également identifié les actions de mobilités alternatives mises en place ou testées sur le territoire.

3 scénarios pour le déploiement d'une offre de transport en commun ont été travaillés :

- un 1^{er} scénario sur un périmètre resserré autour des communes de l'axe RN 4,
- un 2^{ème} sur un périmètre plus vaste élargi aux communes de la couronne périurbaine de Toul afin d'offrir des rabattements sur les pôles principaux,
- et un 3^{ème} à l'échelle des 82 communes pour leur permettre une desserte de l'intégralité des communes et permettre des rabattements 2 à 3 fois par semaine.

Ces scénarios ont été présentés aux délégués communautaires des 3 CC en mai 2016 : si aucun des scénarios n'a fait l'unanimité, les élus se sont accordés pour dire qu'ils souhaitaient une équité territoriale avec des solutions de mobilité partout mais qu'elle n'aurait pas la même forme. Les élus ont donc souhaité que soit retravaillé un scénario qui combine d'une part une offre de transports en commun sur les zones denses et d'autre part des solutions de mobilité autres que le bus sur les franges nord et sud du territoire.

En raison du travail de préparation de la fusion, la présentation de ce nouveau scénario n'a pas été faite fin 2016.

↳ Perspectives 2017

Avec la naissance de la CC Terres Toulouaises, l'exécutif a approfondi les questions de mobilité. Une rencontre avec les délégués communautaires des CC Terres Toulouaises et du Pays de Colombey et du Sud Toulouais est prévue avant l'été 2017.

Accompagner les entreprises et promouvoir le territoire

Le dispositif FISAC

Le FISAC, pour Fonds d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce est un fonds d'Etat permettant de soutenir la modernisation des activités économiques, en milieu rural notamment. Depuis juillet 2014, la CC du Toulouis bénéficie d'une tranche 2 d'aides FISAC, valable pendant 3 ans.

2^{ème} tranche - juillet 2014 - juillet 2017

94 086 € de FISAC obtenus (sur 102 417 € demandés)

Le nombre de dossiers étant insuffisant et pour des raisons techniques, la CCT n'a pas pu organiser de Comité de pilotage en 2016.



L'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises

L'action de la CCT

Au-delà des investissements dans les infrastructures économiques dont elle a la compétence, les services de la CCT interviennent également auprès des entreprises : recherche de foncier ou de locaux (une trentaine de contacts en 2016 – hors contacts traités en lien avec l'agence de développement), vente de foncier ou de locaux quand ces derniers appartiennent à la CCT, mise en relation avec l'agence de développement pour la recherche et le montage d'aides financières, accueil des prospects en lien avec l'agence de développement, visites d'entreprises avec les élus pour anticiper ou suivre les projets des grands comptes du territoire.

En 2016, plusieurs échanges ont eu lieu entre élus et chefs d'entreprises locaux sur différentes problématiques : valorisation d'une emprise industrielle dans la perspective d'un redéploiement sur le Toulouis, informations d'un grand compte suite sur l'évolution de la réglementation liée à son secteur d'activité, visites de courtoisie à plusieurs entreprises du territoire pour suivre leurs évolutions.

Plus largement, la visite de grands comptes du territoire se fait généralement en concertation et conjointement avec les services de la sous-préfecture et du député de la 5^{ème} circonscription de Meurthe et Moselle.



L'action de l'Agence de Développement Terres de Lorraine

Créée en 1986, pour concourir à la revitalisation économique du bassin de Neuves Maisons, alors lourdement déstabilisé par la crise sidérurgique, l'ADSN est rapidement devenue un acteur central du développement économique local en se professionnalisant notamment sur l'accompagnement à la création d'entreprises. A partir des années 2000, l'agence s'est progressivement déployée sur les territoires du Pays Terres de Lorraine, dont le Toulouis et elle s'est en parallèle dotée de nouvelles compétences pour mieux accompagner le développement d'entreprises locales et l'implantation de nouvelles entreprises.

• Pôle création

- **114 nouveaux porteurs de projet (CCT + CC2H)**
- **19 Prêts d'honneur PFIL** pour un total de **129 500 €**
- **5 prêts NACRE** pour un total de **20 000 €**
- **36 projets aboutis - 41 emplois**

A noter que l'ADSN a été mobilisée par la CCT et la CC2H sur l'animation du dispositif FISAC : le chargé de mission qui tient des permanences à la CCT vient en appui au montage des dossiers de demandes de subventions.

• Pôle développement

- **26 entreprises accompagnées (CCT + CC2H)**
- **83 rendez-vous**

A noter également que le projet territoire 2016-2020 du Pays Terres de Lorraine mise sur la transition verte et veut, entre autre, positiver l'économie des ressources : faire mieux avec moins. En 2016, l'ADSN se dote d'une nouvelle mission sur l'énergie et la croissance verte pour accompagner la transition écologique et économique des entreprises.



L'action de la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine

Lancée officiellement en juillet 2007 sous l'impulsion du Pays Terres de Lorraine, la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine a pour principal objectif de rassembler les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et du développement économique du sud-ouest de la Meurthe et Moselle (dept. 54) afin d'améliorer la qualité des services rendus aux demandeurs d'emploi et aux entreprises du territoire

• Anticipation des mutations économiques

Diagnostiques de territoire

- 2 Numéros de Terres Eco, tableaux de bord de l'emploi, publiés en 2016
- 53 questionnaires complétés par des entreprises locales (70% de Meurthe-et-Moselle) des secteurs de l'industrie, du commerce, de la construction et des services.

Développement des compétences

- Formation « Economie circulaire » pour 11 stagiaires
- Formation « Propreté » à Toul du 25 janvier au 11 avril 2016 pour des demandeurs d'emplois. Une autre session est organisée à Neuves Maisons. Au total 22 demandeurs d'emplois ont été formés.
- Formations « commerce et industrie » : 12 stagiaires en formation commerce du 3/10 au 6/12/2016 et 9 stagiaires en formation industrie du 16/03 au 29/06/2016.

Valorisation de l'économie locale

- Découverte des métiers : clés, ateliers, rencontres
- 228 participants, 6 actions de découverte des métiers autour de 4 secteurs d'activités (propreté, industrie, économie circulaire et Fonction publique territoriale).



En janvier 2016, la CCT et la CC2H ont déposé un nouvel appel à projet FISAC « Grand Toulouis » en sollicitant une nouvelle enveloppe pour les actions collectives et les aides directes aux entreprises.

La CC2H et la CCT ont conventionné pour instruire les dossiers FISAC ensemble, accompagnés de l'ADSN. La CC2H a attribué les derniers fonds de son enveloppe FISAC en aidant 6 dossiers (MATISSE garage, des coiffeurs, la boulangerie LALANCE, etc.). Total des subventions FISAC : 13 000 € part Etat, 8 895 € part CC2H et 5 902 € part Région. La CC2H a reçu en décembre 2016, la notification de la participation Etat pour l'appel à projet FISAC de 2016 (tranche 3).

3^{ème} tranche

aides directes aux entreprises - 118 000 € de FISAC obtenus

Perspectives 2017

- Organiser un 3^{ème} CoPil pour instruire les nouveaux dossiers et solder le restant d'enveloppe d'aide disponible,
- Installer la signalétique économique dans les communes,
- Finaliser l'annuaire ATOUT,
- Mettre en place l'appel à projet FISAC en réunissant un groupe de travail pour la rédaction du nouveau règlement et en réunissant le 1^{er} CoPil.

• Développement local de l'emploi

Clauses d'insertion

- **41 000 h de travail**, soit 24 ETP ayant bénéficié à **190 personnes**
- Ces heures d'insertion ont été réalisées essentiellement dans les secteurs d'activités du transport des personnes, le bâtiment et travaux publics, le nettoyage des locaux et la collecte et le tri des déchets.
- **58 % ayant signé un contrat**, spécifiquement dans les clauses d'insertion, résident sur le territoire Terres de Lorraine.
 - **21 CDI, 21 CDD**, 5 contrats de professionnalisation et plus de 115 missions intérimaires.

RSE

- **55 partenariats** Entreprises & Insertion au profit de **451 demandeurs d'emploi**
- 35 entreprises engagées pour la réalisation de plus de 55 actions collaboratives telles que des présentations des métiers et secteurs d'activités, des visites d'entreprises, des immersions professionnelles, etc.

• Accompagnement & Insertion

Plan d'actions insertion - PLIE

- 17 opérations financées
- plus de 600 000 € de FSE mobilisés pour le territoire
- **442 nouveaux parcours d'insertion financés** soit 356 personnes en parcours PLIE pour la CCT
- **47 personnes ont accédé à un emploi durable** (CDI et CDD + 6 mois) et 68 participants ont obtenu un ou plusieurs contrats de moins de 6 mois.



Du 18 au 29 avril 2016, la MEEF a organisé une nouvelle édition du Printemps de l'Eco sur le territoire Terres de Lorraine.

La CCT continue à participer à cette manifestation locale notamment en proposant des visites des Zones d'Activités Economiques et d'entreprises (Pôle Industriel Toul-Europe et Pôle Commercial Jeanne d'Arc) ainsi que pour 2016, en organisant une soirée sur la thématique du commerce (en partenariat avec le Pays, la Ville, l'ADSN, la CCI).

- **20 manifestations avec près de 800 participants**
- **21 secteurs du commerce, de l'industrie, du recyclage, du bâtiment, des services**



L'action de la CCI Terres de Lorraine

La CCI assure ainsi la continuité territoriale des services consulaires aux entreprises (formalités, accueil-orientation, animations, soutien aux réseaux et associations). L'antenne Terres de Lorraine s'est installée en novembre 2013 sur le Pôle industriel Toul Europe. Les services généraux de la CCI sont accompagnés de l'activité formation de Groupe CCI Formation 54, l'activité emploi de CCI Emploi ainsi que d'une École de la 2^e Chance.



• Création / reprise et transmission

Réflexion sur des animations sur le territoire (réunions), des permanences d'experts et des actions spécifiques sur la transmission (enjeu essentiel pour le plan 2015-2016 du service), réunion d'animation territoriale (partage d'outils et de méthodologie)...

• Appui aux entreprises

Démarche CCIMap (méthodologie d'entretien avec le chef d'entreprise), **CCI Solutions** (analyse et montage de dossiers de demande d'aides au financement, de médiation, de crédit...), **alerte commerce, ateliers performances dirigeants**, accompagnement au montage de dossiers Aides aux Financements de Projet - **Alizé Terres de Lorraine** (5 dossiers étudiés en 2016, dont 1 dossier de la CC2H, 10 créations d'emplois prévisionnelles).



L'action du Pays Terres de Lorraine

En place depuis 2002, le Pays Terres de Lorraine compte environ 100 000 habitants répartis sur 5 communautés de communes : les CC de Colombey et du sud Toulais, de Moselle et Madon, de Hazelle en Haye, du Saintois et du Toulais.

• Un nouveau projet pour 2016-2020

Après 10 ans de fonctionnement le pays a entrepris d'actualiser son projet de territoire pour construire de nouvelles perspectives d'action sur la période 2016-2020. Si les grands principes de la charte restent valides, un ajustement des enjeux et de la stratégie s'est avéré nécessaire pour répondre aux évolutions et aux nouveaux enjeux du territoire.

Ce travail a représenté un fil rouge de l'animation du pays tout au long de l'année 2015 et s'est poursuivi au cours de l'année 2016 pour valider les 14 orientations du nouveau projet et les présenter lors d'un forum final le 25 avril 2016.

• Les actions du Pays en 2016

Rédaction des fiches actions de la convention LEADER 2014-2020

En juillet 2016, le comité a validé l'ensemble des fiches actions du programme LEADER de Terres de Lorraine. En décembre 2016, le comité a validé le plan de développement du programme LEADER, la maquette financière et les principes de la grille de sélection. Les projets déposés pour la CCT étaient « Paroles aux habitants », ainsi que l'étude d'une vithèque et de l'aménagement de la Maison du Tourisme.

Contractualisation territoriale 2016-2020 avec la mise en place de contrats de ruralité à l'échelle du Pays (dotation d'environ 750 000 €). Le Pays est chargé de l'ingénierie de préparation du contrat en lien avec les services de l'Etat et en coordination avec les Communautés de communes.

Contribution au projet de Pôle métropolitain sud 54 avec la recherche de positions communes et propositions d'une contribution.



• La démarche TEPOS - Territoire à Energie Positive

TEPOS est une démarche globale de transition énergétique territoriale, basée sur la mise en mouvement d'un territoire autour d'un objectif de couverture des besoins en énergie par des énergies renouvelables. Amorcée par le pays en 2013 cette démarche a connu un développement important en 2016 avec la mise en œuvre opérationnelle d'actions de sensibilisation sur le terrain, la préparation d'actions cadres (Plateforme de rénovation énergétique, volet particulier, volet entreprises), le fonctionnement du comité de pilotage et la mobilisation de financement régionaux, de l'ADEME et surtout d'Etat avec la labellisation TEPCV du pays (territoires à Energie Positive et pour la croissance Verte).

- Participation à une étude sur la valorisation énergétique
- Participation à la réflexion sur l'émergence d'une filière bois
- Participation au défi « familles à Energie Positive » avec l'espace Info Energie et l'association LER
- Participation à un groupe de travail sur l'électromobilité

Plateforme de rénovation énergétique

En 2016, ce réseau local de partenaires a continué à se mobiliser afin de rendre opérationnel l'accompagnement des particuliers (ayant un projet de travaux de rénovation énergétique) et la for-

mation/sensibilisation des entreprises (pouvant réaliser ces travaux).

Pour mener à bien ces missions, 2 chargés de missions ont été recrutés : M^{me} Retourat-Witz Aurélie (accompagnement des particuliers) et M. Perrin Thomas (partenariat entreprises).

↳ Perspectives 2017

- Lancement opérationnel de la plate-forme Renov Energie (actions de communication : plaquettes d'informations, Pass' Energie)
- Réflexion sur la création d'une subvention aux ménages

Appel à projet TEPCV

Le pays a été lauréat de l'appel à projet national en 2015 (parmi les 212 premiers territoires au plan national). Dans ce cadre, il a travaillé avec les services de l'Etat DDT à la mise en place d'un conventionnement pour le financement de projet de transition énergétique sur le territoire. 6 thématiques recouvrent ce programme :

- réduire la consommation d'énergie dans le logement et l'espace public,
- diminuer les émissions des gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports,
- développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets,
- produire des énergies renouvelables locales,
- préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable,
- développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale.

Appel à projet TEPCV

Conventions financières TEPCV en 2016 :

- Mise en place d'un fonds de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et éclairage public sous forme d'un appel à projet lancé fin 2015 et diffusé auprès des communes de Terres de Lorraine en décembre. Au total, à l'échelle du Pays Terres de Lorraine 48 projets ont été sélectionnés (27 dossiers d'éclairage public et 21 dossiers de rénovation de bâtiments) pour un montant de 500 000 € de subvention (et 1,2 millions d'euros de travaux) : cofinancement obtenu avec le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local). Signature de la convention financière avec le préfet de Meurthe et Moselle et l'ensemble des communes lauréates à Vaudeville le 11 juillet 2016.

Projets financés sur le territoire de la CCT

- CCT - réhabilitation du bâtiment 001 sur l'espace du Génie.

Pose d'une VMC double flux : **13 863 €**

- Boucq - mise en place d'une régulation et gestion centralisée du bâtiment : **2 621 €**

- Domèvre-en-Haye - rénovation énergétique de l'éclairage public : **7 021 €**

- Foug - travaux de rénovation énergétique des locaux scolaires

et périscolaires : **7 123 €**

- Ménil-la-Tour - rénovation énergétique de l'éclairage public : **5 074 €**

- Minorville - rénovation énergétique de l'éclairage public : **7 706 €**

- Noviant-aux-Prés - amélioration énergétique de l'éclairage public : **5 922 €**

- Pierre-la-Treiche - travaux d'isolation et de chauffage à la mairie : **22 984 €**

- Toul - amélioration énergétique de l'éclairage public tranche 2016 : **15 055 €**

- Toul - isolation des combles et remplacement des menuiseries de l'école

primaire Pierre et Marie Curie : **20 660 €**

- Toul - amélioration énergétique de l'éclairage public 2017 : **15 516 €**

- Habitat et Humanisme (Toul) - reconversion d'une friche militaire en

résidence intergénérationnelle écologique : **200 000 €**

- CCT - Electromobilité, acquisition de 6 bornes de recharges électriques

et de 2 véhicules électriques : **43 400 €**

TOTAL : 360 400 € pour le territoire CCT



Ecologie Industrielle en Terres de Lorraine

L'une des voies investies pour le développement économique au cours des dernières années sur le territoire est celle de l'économie circulaire. En 2014, le pays a collaboré à la candidature d'ENVIE à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME et de la Région Lorraine pour l'implémentation d'une démarche d'écologie industrielle territoriale.

La réussite à cet appel à projet a permis de dégager les moyens pour le financement d'un mi-temps d'animation dédié à cette démarche à compter de février 2015. Le pays a participé en 2016 avec le département, l'ADSN et Parole d'entreprises à un comité technique de l'action.



L'action de la Maison du Tourisme Terres de Lorraine

• Accueil touristique

Antenne Toul-cathédrale

- **9700 personnes renseignées**

- **50 nationalités**

- **47% de la clientèle est étrangère**

La clientèle française (hors Lorraine) vient en majorité d'Ile de France.

Antenne Colline de Sion-Vaudémont

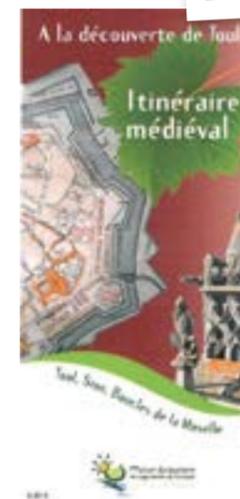
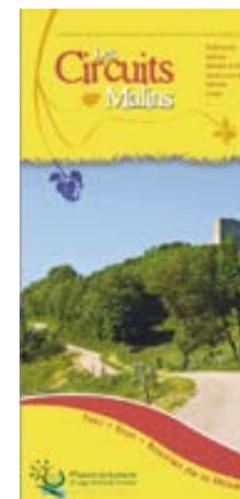
- **4400 personnes renseignées**

- **94 % d'origine française**

• Réservation pour des événements de partenaires

Les conseillères en Séjour des antennes de Toul et de Sion prennent également des réservations de certaines manifestations pour lesquelles la Maison du Tourisme est partenaire. Au moins 1 000 appels ont été reçus en 2016 pour ces manifestations. Les réservations pour le compte de la Cité des Paysages du Conseil Départemental sont les plus nombreuses.

• Éditions d'accueil



• Commercialisation-services

Accueil de groupes

- **96 groupes accueillis en direct (+20%/2015)**

- **65 164 € de chiffre d'affaire (+10%/2015)**

Vente de séjours pour individuels

- **4 séjours vendus** sur le thème de la Boucle de la Moselle

Boutiques

- **10 877€ de chiffre d'affaire sur Toul**

- **14 594€ de chiffre d'affaire sur Sion**



• Promotion

- Site internet www.boucladelamoselle.fr
- Salons touristiques régionaux et internationaux pour la Boucle de la Moselle (Bruxelles, Utrecht, foire de Poussey, Longwy, La Lorraine est formidable) et pour la route des vins (La Lorraine est formidable)
- Newsletter (5000 contacts pour la promotion d'événements...)
- Site internet : www.leprede Nancy.fr
- Nombre de visites en 2016 : 30 266 (+30%/2015)
- Page Facebook : www.facebook.com/leprede Nancy
- 90 parutions :
- 600 personnes touchées en moyenne/parution
- 1125 « J'aime » fin 2016 (/917 fin 2015)
- Réédition et renouvellement gamme de 5 documents

• Manifestations

- Etoile de Sion (485 inscrits)
- Marché de Noël de Sion (15 000 visiteurs/90exp)
- Vélo gourmand (284 billets vendus)
- Trésors de votre pays (29 sorties, 384 visiteurs)

• 140 adhérents



• Structuration d'une nouvelle destination touristique
La Boucle de la Moselle

A partir de 2015 et jusque 2017, la Maison du Tourisme coordonne le projet de développement touristique de la Boucle de la Moselle. Ces trois années verront la réalisation d'un programme d'actions complet de création d'outils d'accueil, de promotion et de commercialisation. Xavier GOUERY, coordinateur de ce programme, s'appuie sur les compétences techniques de Nancy Tourisme et Evénements, du Bassin de Pompey et plus généralement sur un ensemble d'acteurs réunis au sein du Comité de Pilotage. Une subvention dédiée au projet de chacune des 5 intercommunalités de la boucle permet d'envisager un programme d'actions ambitieux.

- Outils d'accueil : nouvelle carte, kakémonos
- Outils de promotion : création d'un logo et d'une charte graphique, site internet, salons, espaces publicitaires dans des magazines néerlandais, allemands ; lancement d'une campagne web en Belgique ; achat de 4 vélos avec sacoches pour l'accueil de journalistes.
- Outils de commercialisation : création de séjours pour individuels et de visuels promotionnels



• Route touristique des Côtes de Toul

La Maison du Tourisme a enclenché en 2015 une mobilisation des acteurs concernés par le développement de la route touristique des Côtes de Toul. Cette mobilisation s'est concrétisée en 2016 par la tenue de groupes de travail thématiques : promotion, animation, commercialisation, accueil.

Les premières actions de communication sont nées : nouveau logo, nouvelle carte, premiers salons (La Lorraine est formidable, Lille en janvier 2017, Bruxelles en février 2017).



Tourisme et aménagements touristiques : voie verte et véloroute

• Véloroute

La CC2H a terminé la véloroute sur son territoire en réalisant la liaison Villey-Saint-Etienne à Manoncourt-en-Woëvre sur près de 940 mètres avec la mise en place d'une passerelle de 40 mètres qui enjambe le Terrouin.

• 338 748 € TTC de travaux

Subventions : Région Lorraine 20 000 €, CD54 26 829 € et réserve parlementaire 2 700 €

Le dernier tronçon de la véloroute a été inauguré le 15 avril 2016 en présence du Député, Dominique Potier, et de la Conseillère Régionale, Elisabeth Poirson.

Organisation d'un vélo gourmand en juin sur la véloroute en passant par Villey-Saint-Etienne



• Voie verte

La CC2H a réalisé une signalétique pédagogique le long de la voie verte grâce à la participation d'un stagiaire, Emmanuel Jeanmaire.

Les travaux de la troisième tranche qui permettent de terminer la voie verte sur Aingeray et de créer une nouvelle piste sur Fontenoy-sur-Moselle, plus sécurisée pour les cyclistes ont débuté en octobre 2016 à Aingeray. En raison des températures hivernales, le chantier pour la partie Fontenoy a été programmé en avril 2017.

• 111 027 € TTC de travaux

Subventions : réserve parlementaire 2 700 € et CD 54 pour 31 015 €

La voie verte pour la partie Aingeray a été inaugurée le 16 octobre 2016.



Coopérer dans des espaces élargis

Les réseaux d'entreprises

Association Parole d'Entreprises



Jean François CARON, Président de Parole d'Entreprises élargit le périmètre de l'association avec de nouveaux adhérents en 2016. Plusieurs champs d'investigations sont à l'étude : le numérique, intercea, mutualisation en matière d'environnement et toujours les réunions thématiques pour les chefs d'entreprises.



Association des commerçants du pôle commercial Jeanne d'Arc



Le travail partenarial avec la CCT et la commune de Dommartin-lès-Toul se poursuit dans une recherche commune d'attractivité et de fonctionnalité du pôle commercial (aménagement, gestion, entretien).
Après Philippe Kucharczyk (Centre E. Leclerc), c'est M. AGeneau de l'enseigne Expert-Cottel qui a été élu Président de l'association. Le nombre d'adhérents a augmenté pour atteindre 28 professionnels.

Union Commerciale et Artisanale du Tulois



L'UCAT a pour mission de dynamiser et de promouvoir le commerce et l'artisanat du Tulois et rassemble à ce jour plus d'une soixantaine de professionnels sur le Tulois. En 2016, deux Présidents ont été élus à la tête de cette association : Mme VOIRIN et M. CHEVALME.

Un nouveau club d'affaires

BNI Cœur de Toul, lancé en janvier 2016. BNI est un réseau d'affaires professionnel basé sur la recommandation mutuelle. Il est organisé en groupes de travail avec un seul représentant par profession. A Toul, il compte une vingtaine d'entreprises qui se réunissent très régulièrement.



L'émergence du Pôle métropolitain

La mission confiée par le 1^{er} Ministre au Préfet de Département en septembre 2015, tendant à permettre simultanément l'avènement de la Métropole du Grand Nancy dans son périmètre actuel et une nouvelle organisation des coopérations au sein du territoire Sud 54, a donné un nouvel élan et de nouveaux objectifs à la démarche de coopération engagée via le SCoT et aboutit aujourd'hui à la transformation du syndicat mixte du SCoT sud 54 en Syndicat mixte Pôle métropolitain.

La Déclaration d'intention proposée en janvier 2016 par l'ensemble des EPCI du SCoT souligne la volonté des élus de construire un cadre institutionnel d'un genre nouveau, afin de structurer « une cohésion territoriale forte avec des équilibres consolidés et des solidarités renouvelées et étendues, en créant un Pôle métropolitain ouvert et multithématique ».

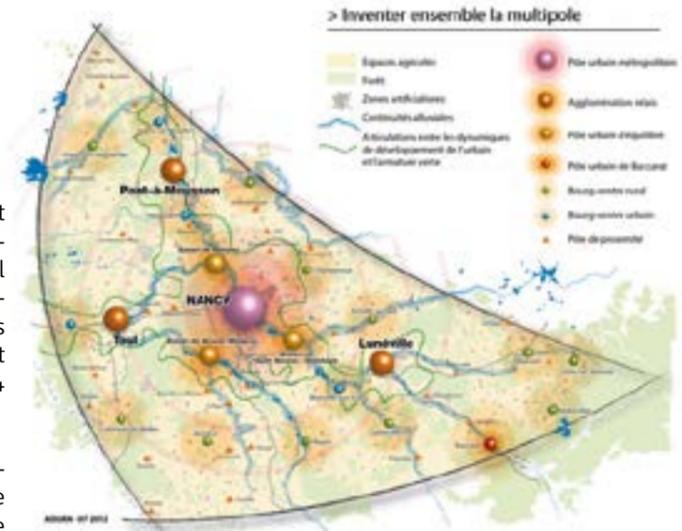
Le Pôle métropolitain, s'il est constitué dans les mois à venir, sera composé des EPCI de l'espace Sud 54. Les contours précis du partenariat avec le département et la région seront déterminés dans le courant de l'année 2017.

Tous les EPCI ont ainsi été invités à contribuer à la réflexion et, au niveau du Pays Terres de Lorraine, les EPCI membres ont élaboré une contribution commune.

- Les champs d'actions du Pôle métropolitain, tels que souhaités par les intercommunalités du Pays Terres de Lorraine dans leur contribution commune, sont en synthèse les suivants :
- Développement économique et touristique (schéma commun, marketing territorial, prospection)
 - Mobilité : rôle de coordination et de définition d'une stratégie devant permettre d'améliorer les liaisons de l'agglomération nancéenne avec sa couronne et jusqu'aux espaces péri-urbains et ruraux, les politiques et actions de mobilité des territoires devant quant à elles rester à l'échelle de proximité la plus pertinente, dans le respect du principe de subsidiarité.
 - Planification urbaine : dans la continuité des travaux menés par le SCoT.
 - Numérique : rôle de coordination et de garant de la solidarité à l'échelle métropolitaine.
 - Gestion des espaces naturels et logique commune en matière environnementale : rôle de mutualisation et de coordination.

Sur la base de l'étude confiée au cabinet Mensia en 2016, des rencontres avec les territoires et des contributions fournies par ceux-ci, les champs d'action du Pôle métropolitain ont été, dans leurs grands axes, définis comme suit :

- 2 compétences principales : poursuite de l'exercice de la compétence SCoT et coordination des politiques de mobilité
- 6 actions de coordination : numérique, stratégie d'accueil des entreprises, développement économique, valorisation des potentiels touristiques du Sud 54, coordination des politiques d'emploi et de formation, logique commune en matière de politiques environnementales.



Le pôle métropolitain doit constituer une force supplémentaire afin de :

- Se doter d'une organisation pour être acteur de l'aménagement de l'espace, sur des problématiques qui échappent aux territoires, afin notamment d'obtenir des contractualisations à cette échelle pour aider à financer, dans le futur, les infrastructures et services nécessaires au développement et à l'équilibre des territoires.
- Être un atout du développement de l'attractivité du Sud 54, qui doit irriguer l'ensemble des territoires qui le composent.
- Veiller à respecter la subsidiarité dans les champs d'action, c'est-à-dire toujours préférer le niveau d'action locale le plus pertinent, le Pôle métropolitain ne devant intervenir que là où il apporte une plus-value significative.
- Veiller à la solidarité au sein des espaces du Sud 54, ce qui suppose des modes de répartition financière reposant sur des mécanismes péréquateurs (par exemple, utilisation du Potentiel Financier Intercommunal Agrégé, PFIA).
- Avoir une gouvernance équilibrée, répartir en 3 tiers : 1/3 pour la Métropole, 1/3 pour les territoires ruraux, 1/3 pour les espaces intermédiaires.

Perspectives 2017

- mars 2017: délibération EPCI pour transformation du Syndicat Mixte du SCoT en SM Pôle Métropolitain
- mai-juin 2017 : délibération EPCI pour validation des statuts du Pôle métropolitain (validation des compétences, finances, gouvernance).
- septembre 2017 : installation officielle du Pôle métropolitain

Environ- -nement

ASSAINISSEMENT_ 29
DÉCHETS MÉNAGERS_ 34
ÉNERGIES_ 42
RIVIÈRES_ 43
TOUS ÉCO-CITOYENS_ 44

Assainissement

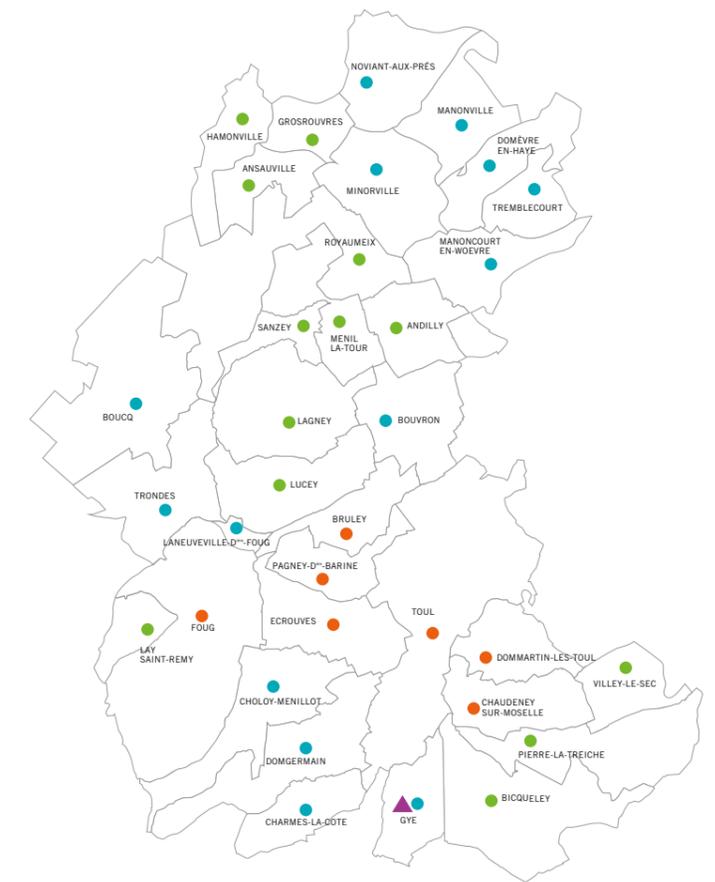


↘ SERVICE
37 030 habitants desservis
12 429 abonnés
34 communes adhérentes

↘ ÉQUIPEMENTS
12 installations de dépollution
32 918 équivalent habitants
376 kms de réseau

↘ VOLUMES TRAITÉS
2 778 475 m³

TAUX DE CONFORMITÉ DES REJETS : 100 %



.....
Régie - collecte sans traitement des eaux usées
Régie - collecte et traitement des eaux usées
Délégation de Service Public - collecte et traitement des eaux usées
Travaux en cours
.....

L'essentiel de l'année 2016

- ↘ Mise en service des deux dernières stations d'épuration de Grosrouvres et Lagney
- ↘ Raccordement de 340 habitants à la station d'épuration de Toul
- ↘ Etat de catastrophe naturelle reconnu pour la commune de Lucey, durant les orages des 7 et 8 juin 2015. Inondations des ouvrages d'assainissement de la commune.
- ↘ Validation par le conseil communautaire du nouveau règlement d'assainissement
- ↘ Mise en application de l'arrêté du 21 juillet 2015
- ↘ Mais aussi :
 - Lancement des travaux de raccordement de la commune de Gye vers la station d'épuration de Bicqueley
 - Validation du programme d'investissement pour la mise en conformité des communes de Choley-Ménillot et de Domgermain Bois-le-Comte
 - Renforcement du service assainissement par le recrutement d'un technicien assainissement collectif pour accélérer la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement
- ↘ Les études engagées :
 - Maîtrise d'œuvre sur les communes de Bicqueley (écarts), Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Domgermain, pour la mise en œuvre ou le raccordement des communes à des unités de traitements des eaux usées.
 - Lancement des études de maîtrise d'œuvre sur la commune de Trondes
 - Démarches d'acquisition foncières à Grosrouvres, Trondes et Lagney (terrains step)



Collecte des eaux usées

Traitement des eaux usées

↳ **Fonctionnement**

111 km gérés en régie : Andilly, Ansauville, Biqueley, Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choloy-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Grosrouvres, Gye, Hamonville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Ménil-la-Tour, Minorville, Noviant-aux-Prés, Pagny-derrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey, Tremblecourt, Trondes, Villey-le-Sec

265 km en délégation de service public (Veolia) : Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine et Toul

Depuis 2011, chaque année la gestion patrimoniale des réseaux appliquée par la collectivité donne lieu à des travaux de réhabilitation.

↳ **Réalisations 2016**

> **50 branchements neufs** ont été réalisés sur le territoire

> **7 441 m de curage sur les communes rurales**, dont 7 191 m en préventif, 7 201 m de réseau inspectés par caméra, soit 6,70 % du réseau régie curés et 6,49 % du réseau régie inspecté sur l'année 2016. Depuis 2012, ce sont respectivement 53,67% et 49,73 % du réseau régie qui ont été curés et inspectés.

> **19 143 m de curage sur la zone urbaine** dont 18 352 m en préventif et 391 m de réseau inspectés par caméra, soit 123 % du réseau total curés et 82,89 % inspectés depuis 2010.

↳ **Fonctionnement**

En régie : Andilly, Biqueley, Boucq, Grosrouvres*, Hamonville*, Ansauville*, Lagney*, Lay-Saint Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Ménil-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey et Villey-le-Sec pour l'assainissement collectif sur **10 stations d'épuration** et pour l'ensemble des 34 communes adhérentes pour l'assainissement non-collectif. *mises en service en fin d'année 2015

En délégation de service (Veolia) : Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine et Toul, les effluents étant traités sur la station d'épuration intercommunale de TOUL et in situ, sur une station spécifique pour le Pôle Industriel Toul Europe.

↳ **Service de contrôle de l'assainissement non-collectif**

> **336 unités d'assainissement** (données réactualisées sur la base des contrôles de bon fonctionnement. Les communes n'étant pas raccordées à une station d'épuration sont exclues de ce décompte. Toutefois les habitations vouées à rester en zone d'assainissement non-collectif et pour lesquelles un contrôle a déjà été réalisé, ont été comptabilisées)

> **25 visites de contrôle de bon fonctionnement** (communes ayant validées leur zonage, ou non dotées de station d'épuration, dans le cadre des transactions immobilières)

> **21 dossiers instruits pour une installation neuve ou à réhabiliter et 5 visites de chantier**

↳ **Réalisation d'unité de traitement**

> **station d'épuration intercommunale de Grosrouvres** : desserte des communes d'Ansauville, Grosrouvres, Hamonville et Bernécourt (commune hors territoire), capacité de 490 EH basée sur le procédé de filtres plantés de roseaux à deux étages.

> **station d'épuration de Lagney** : capacité de 400 EH basée sur le procédé mixte lagune de décantation en tête avec filtre planté de roseaux en deuxième étape de traitement et ZRV en finition.

Les essais de garanties de ces deux stations ont été réalisés début novembre 2016.

Tarifs d'assainissement collectif 2016

Régie - collecte sans traitement des eaux usées

Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choloy-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Gye, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes

part CCT 0,7064 € / m ³	part AERM 0,2330 € / m ³	0,9394 € / m³ (TVA : 10%)
---------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------

Régie - collecte et traitement des eaux usées

Andilly, Biqueley, Lucey, Ménil-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey, Villey-le-Sec, Lay-Saint-Rémy

part CCT 1,3738 € / m ³	part AERM 0,2330 € / m ³	1,6068 € / m³ (TVA : 10%)
---------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------

Lagney (traitement des eaux usées en cours de développement - 2^{ème} année de lissage)

part CCT 1,1513 € / m ³	part AERM 0,2330 € / m ³	1,3843 € / m³ (TVA : 10%)
---------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------

Ansauville, Grosrouvres, Hamonville (traitement des eaux usées en cours de développement - 1^{ère} année de lissage)

part CCT 0,9289 € / m ³	part AERM 0,2330 € / m ³	1,1619 € / m³ (TVA : 10%)
---------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------

Délégation de Service Public - collecte et traitement des eaux usées

Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine, Toul

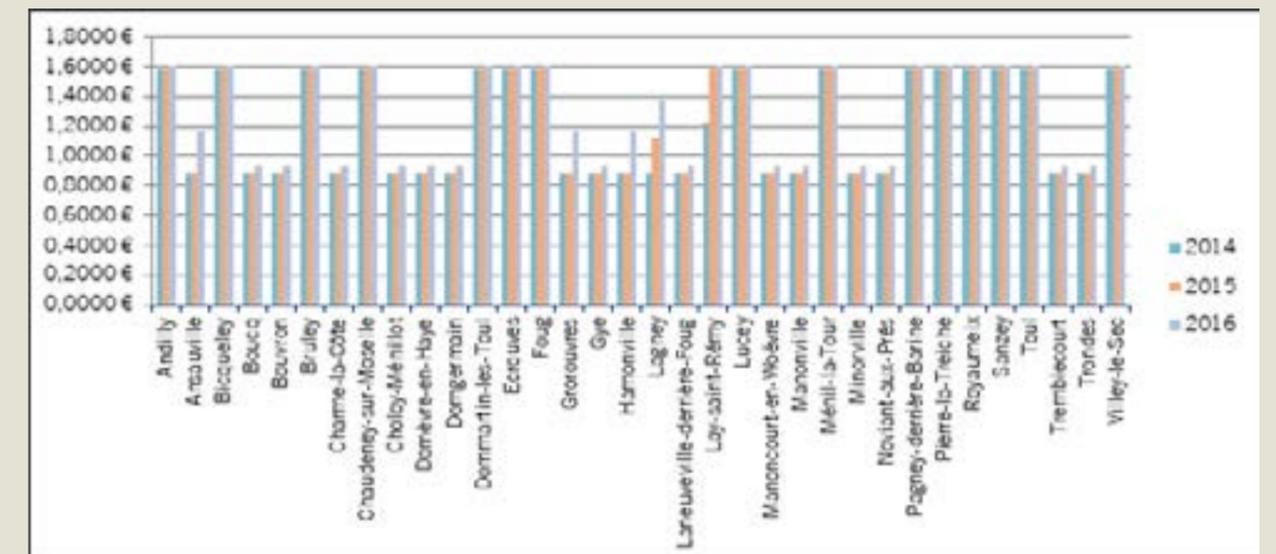
part CCT 0,6759 € / m ³	part AERM 0,2330 € / m ³	part DSP 0,6979 € / m ³	1,6068 € / m³ (TVA : 10%)
---------------------------------------	----------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------------------

Lexique

AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

DSP : Délégation de Service Public

Évolution du coût global (ass. collectif)



Assainissement collectif

Travaux

ECROUVES

- Déploiement d'un collecteur DN 200 mm sur 250 m pour collecter 60 EH Rue de l'Abbé Guerin
- Déconnexion d'un rejet d'eau usée dans le réseau d'eau pluviale, permettant ainsi de collecter 250 EH Rue de la Madeleine par le déploiement d'un collecteur DN 200 mm sur 92 m

GYE

- Travaux d'assainissement général de la commune

MINORVILLE

- Travaux de gestion patrimoniale Grande Rue et Rue derrière l'Eglise
- #### PAGNEY DERRIERE BARINE
- Curage du fossé exutoire du DOP4, avec busage du dalot sous l'ouvrage d'art de la RD 119 et déconnexion du fossé venant de la Route d'Ecrouves au réseau d'eau usée

TREMBLE COURT

- Renouvellement d'un tronçon Rue du Cerisier

TOUL

- Déconnexion d'un rejet d'eau usée dans le réseau d'eau pluviale, permettant ainsi de collecter 30 EH Boulevard de Pinteville par le déploiement d'un collecteur DN 200 mm sur 20 m
- Installation d'un clapet anti retour sur la surverse du déversoir d'orage implantés Sortie Porte des Eaux
- Création d'un déversoir d'orage sur réseau d'eau pluviale pour permettre sa modification en réseau unitaire avec raccordement du débit conservé Grande Rue de Thiaucourt
- Reprise du plateau de la plateforme de stockage des boues du Longeau

Études

- Continuité des missions de maîtrise d'oeuvre, pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement des communes de **BICQUELEY, BOUCQ, BOUVRON, CHARMES-LA-CÔTE, DOMGERMAIN.**

- Finalisation du dossier d'étude de **CHOLY-MÉNILLOT / DOMGERMAIN** Bois-le-Comte avec validation du projet en septembre 2016 pour lancement travaux en 2017.

- Lancement des études d'assainissement sur la commune de **TRONDES.**



Prospective 2017

- Lancement de l'étude globale EAU

- **Bicqueley** résidence Bouvade : études PRO avec orientation en assainissement non collectif

- **Boucq** : études AVP/PRO, réalisation des études de sol sur le réseau et élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu, anticipation d'une opération de travaux pour permettre à la commune la réalisation d'un aménagement autour du ruisseau de la Fontaine du Han ;

- **Bouvron** : Etudes AVP/PRO, avec la fin du zonage, réalisation des études de sol sur le réseau et élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu ;

- **Domèvre-en-Haye + Manonville + Minorville + Noviant-aux-Près + Tremblecourt** : Remise à jour du dossier d'assainissement des cinq communes de l'ancienne CCCH, avec études complémentaires pour inclure la commune de Manoncourt-en-Woëvre et lancement des enquêtes de branchement et diagnostic des réseaux ;

- **Domgermain Village + Charmes-la-Côte** : étude PRO, avec la fin du zonage, élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu et réalisation du dossier de consultation des entreprises pour fin 2017 ;

- **Trondes** : études AVP/PRO élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu ;

- Validation des zonages d'assainissement d'**Ansauville, Choley-Ménillot, Grosrouvres** ;

- Mise en œuvre du programme multipression, notamment sur le volet prévention des pollutions diffuses et le contrôle et la sensibilisation des professionnels.

Assainissement non collectif

Service

L'assainissement non collectif recouvre l'ensemble des installations d'assainissement individuelles ou autonomes composées d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux pour les plus récentes et d'un dispositif de traitement et d'infiltration dans le sol. Le service a pour mission de contrôler l'assainissement non collectif à tous les niveaux et de fait, se double d'une mission de conseil auprès de l'ensemble des acteurs.

Missions

Création ou réhabilitation d'installations

- **Contrôle de conception et d'implantation**

12 dossiers instruits

- **Contrôle de réalisation**

3 visites de chantier

Gestion d'installations existantes

- **Contrôle d'installations existantes**

20 visites réalisées dont 15 font état d'un système non conforme, soit un taux de conformité de 25%

Indicateurs de performance

Conformément au décret n°2007-675 du 2 mai 2007, les indicateurs dont la liste suit sont mis en place au sein de la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2008.

* Mauvaise interprétation de l'indicateur D202.0 les années précédentes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitants desservis par un réseau	27 324 DSP 6 144 régie	27 381 DSP 6 087 régie	27 148 DSP 7 597 régie	28 083 DSP 9 376 régie	27 950 DSP 9 373 régie	27 723 DSP 9 307 régie
Autorisations de déversement	1 0	48 0	83 0	9 0	16* 0	16 0
Boues d'épuration (matières sèches)	374,2 t DSP 0 t régie	414,9 t DSP 0 t régie	379,3 t DSP 0 t régie	392,4 t DSP 47,23 t régie	655,8 t DSP 1,18 t régie	352,2 t DSP 1,51 t régie
Prix TTC du service pour 120 m ³	1,6491 € / 120 m ³	1,6694 € DSP 1,5602 € régie	1,7375 € DSP 1,5795 € régie	1,7375 € DSP 1,5795 € régie	1,70 € DSP 1,70 € régie	1,767 € DSP 1,767 € régie
Abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	0	0	0	0	0
Taux d'impayés	0,75% DSP 3,34% régie	0,32% DSP 4,99% régie	0,31% DSP 3,51% régie	0,23% DSP 8,85% régie	DSP : ND 0,69% régie	8,85% DSP 0,38% régie
Taux de desserte par des réseaux	94% DSP 79% régie	94% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie
Taux de débordement chez les usagers	0,04°/00 DSP 0,16°/00	0,00°/00 DSP 0,00°/00	0,00°/00 DSP 0,00°/00	0,00°/00 DSP 0,00°/00	0,00°/00 DSP 0,00°/00	0,03°/00 DSP 0,00°/00
Taux de réclamations	16°/00 DSP 10°/00 régie	3°/00 DSP 8°/00 régie	0,47°/00 DSP 3,21°/00 régie	0,00°/00 DSP 4,41°/00 régie	0,47°/00 DSP 0,01°/00 régie	0,00°/00 DSP 0,016°/00 régie
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	80/100	80% DSP 70% régie	80% DSP 70% régie	25% DSP 70% régie	25% DSP 30% régie	25% DSP 30% régie
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km	6,3 u	6,3 u DSP 3,9 u régie	12,93 u DSP 3,9 u régie	12,843 u DSP 2,9 u régie	12,76 u DSP 4,9 u régie	12,71 u DSP 5,4 u régie
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	6,3% DSP 0,8% régie	0,03% DSP 1,28% régie	0,03% DSP 1,28% régie	ND 1,28% régie	0,86% DSP 1,40% régie	0,79% DSP 1,29% régie
Conformité des performances des équipements d'épuration	96% DSP 100% régie	100% DSP 89% régie	92% DSP 100% régie	92% DSP 100% régie	92% DSP 100% régie	100% DSP 90% régie
Taux de boues d'épuration évacuées selon des filières conformes	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie
Indice de connaissance des rejets d'eaux usées au milieu naturel	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	ND DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie
Durée d'extinction de la dette	5,2 ans	4,9 ans	3,8 ans	4,1 ans	3,9 ans	2,9 ans
Habitants desservis par le service public d'assainissement non Collectif	2 220	464	469	834	834	834
Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	90/140	90/140	90/140	90/140	90/140	90/140
Taux de conformité des dispositifs non collectifs	24%	27,4%	18%	45%	20%	20%



Déchets ménagers



USAGERS DU SERVICE
38 182 habitants
850 professionnels & administrations

EQUIPEMENTS DE COLLECTE
1 déchèterie communautaire
1 plateforme d'accueil des déchets verts
298 conteneurs aériens
290 conteneurs (semi) enterrés
12 225 bacs pucés

COLLECTE
47 382 kms parcourus / ordures
32 097 kms parcourus / recyclables
17 573 kms parcourus / verre

TONNAGES TRAITÉS
6 196 tonnes d'OMR
 (ordures ménagères résiduelles)
585 tonnes de refus de tri
1 548 tonnes de déchets de déchèterie
 (tout venant)

TONNAGES VALORISÉS
3 602 tonnes de recyclables
4 446 tonnes de déchets de déchèterie

L'essentiel de l'année 2016

➤ Poursuite de la tarification incitative – 3^{ème} année

Les tarifs de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) restent stables en 2016 :

- part fixe à 6,99%, contre 8,48% en 2014 appliqué sur la base foncière du logement
- part variable, fonction du volume de déchets produits et du nombre de levées de bacs. Dans le cas d'un accès au conteneur (semi)enterré, seuls les dépôts sont comptabilisés.

Les levées de bacs ou les badgeages comptabilisés en 2015 ont servi à la facturation de la TEOMi figurant sur l'impôt foncier 2016. Une simulation de la TEOMi a été adressée aux communes de l'ex CC des Côtes en Haye.

➤ Régie de dotation bacs et badges

La CCT a repris la gestion des livraisons de bacs et de badges d'ordures ménagères depuis le 1^{er} juillet 2016. Cette régie permet de doter les usagers directement en badges, sans passer par une livraison. Le service s'en trouve amélioré. Lors de la livraison, l'agent délivre les informations concernant les modalités de collecte des déchets, ainsi qu'un sac de tri et un stop pub.

➤ Logiciel TEOMI en régie

Les données de tarification incitative étaient auparavant gérées par un prestataire extérieur. La CCT a fait l'acquisition d'un logiciel permettant de gérer les données de levées et de badgeages en interne depuis le 1^{er} juillet 2016. 9 personnes ont été formées à son utilisation.

➤ Etude des plateformes de déchets verts

Le cabinet ANETAME a réalisé une étude sur les 6 plateformes de déchets verts en activité sur la CCT (hors déchèteries). Il en découle un diagnostic technico-économique du fonctionnement actuel, un focus sur la réglementation de ces plateformes et les conséquences d'une mise aux normes, ainsi que 2 scénarios de développement. Un volet de cette étude a également abordé les possibilités de collecte des bio-

déchets en apport volontaire. Cette étude a été financée à 70% par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Le scénario retenu est un déploiement d'une douzaine de plateforme type « déchèterie verte » à partir de 2017 sur 3 ans.

➤ Réhabilitation de la déchèterie communautaire de TOUL

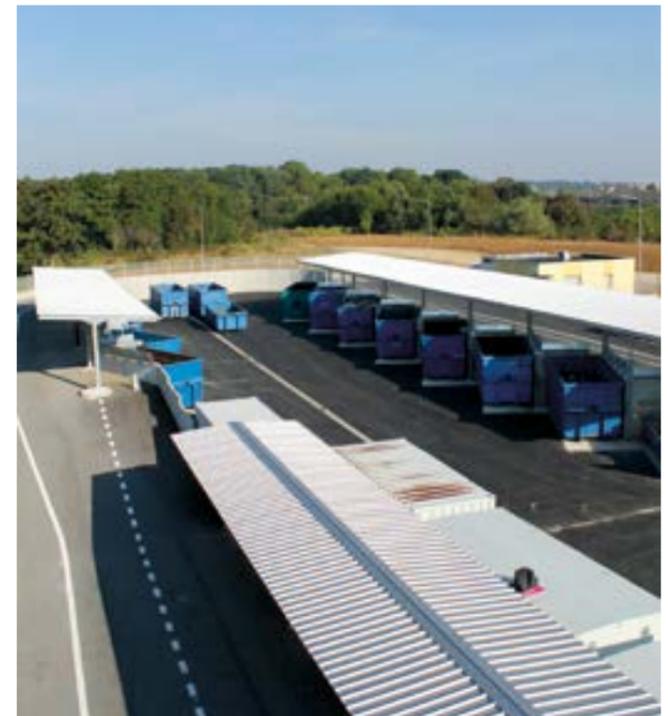
Des travaux de mise aux normes et d'agrandissement de la déchèterie communautaire ont eu lieu en 2016 afin d'améliorer l'accueil des usagers. Les quais ont été doublés pour proposer 14 emplacements de tri ; les box pour les déchets spéciaux et les déchets électriques/électroniques (D3E) sont aux normes ; un système de vidéo-surveillance a été installé pour déjouer les vandalismes et surveiller le site ; une barrière a été installée à l'entrée pour contrôler à terme l'accès ; un auvent au-dessus des bennes protège les usagers et le personnel des intempéries ou de fortes chaleurs ; un bâtiment permet de meilleures conditions de travail du personnel et le rangement de matériels. Ces travaux ont été financés à 28 % par l'ADEME.

➤ Programme de prévention des déchets 2012 - 2016

La CCT poursuit son programme de prévention des déchets signé avec l'ADEME ; ce programme sur 5 ans développe des actions concrètes réduisant les apports de déchets.

8 axes d'actions sont retenus pour ce programme : le réemploi, la réduction des déchets fermentescibles, la promotion de l'éco-consommation, l'éducation à la prévention des déchets et l'éducation jeunesse, le développement des bonnes pratiques des entreprises, l'éco-exemplarité de la collectivité, la réduction des imprimés publicitaires. Cette année, de nombreuses actions ont été menées sur la thématique de l'utilisation des couches lavables comme alternative à la taxe incitative (crèches, maternité, essai auprès de 18 familles, Relais d'Assistants Maternels).

Le but de ce programme de prévention : une réduction globale de 1124 tonnes sur 5 ans. Cet objectif est déjà atteint grâce à la tarification incitative. Le PLP étant terminé fin 2016, une poursuite de ces actions est prévue en 2017 avec un autre contrat d'aide avec l'ADEME. Par ailleurs, une nouvelle campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles a eu lieu sur 5 secteurs d'habitats différents pour mesurer les effets de la taxe incitative et des actions de réduction des déchets. Une précédente campagne de caractérisation avait été effectuée en 2010, avant la mise en place de l'incitatif.



➤ Points tri

Deux nouveaux sites de conteneurs de tri ont été implantés à Royau-meix (rue derrière les Jardins) et Toul (place Maurice Grégoire) ; deux sites existants en PAV aériens ont été transformés en PAV (semi)enterrés à Lucey (conteneurs enterrés ; rue des Pachenottes) et Dommartin-lès-Toul (conteneurs semi-enterrés ; rue des Marronniers). Les conteneurs semi-enterrés de tri ont été mis en service dans le lotissement des Hautes Terres III, à Ecouves. Les conteneurs aériens sont progressivement changés par des conteneurs métalliques.

➤ Décision de financement des aménagements de PAV aériens

Les élus de la CCT ont décidé de financer les emplacements accueillant les conteneurs de tri aériens. Les sites existants sur sol nu seront donc aménagés pour améliorer les conditions d'accès des usagers (dépose minute, signalisation au sol, plateforme béton, murets pour éviter les envols et faciliter le nettoyage). Ces aménagements seront entamés en 2017.

➤ Marché de conception d'outils de communication sur la prévention des déchets

L'agence de communication Résonance Publique a conçu les outils de communication suivants, permettant d'accompagner les actions de prévention des déchets :

- Totem de signalétique sur les points tri,
- Actualisation des affiches « ça vous choque »,
- Panneaux et totem pour les sites de composteurs collectifs,
- Exposition sur le compostage/paillage,
- 2 totem-vitrine sur les couches classiques et lavables,
- Calendrier « consommation locale et de saison »,
- Adhésif pour boîte aux lettres : réseau de prêt de biens entre voisins,
- Panneau troc' annonces en déchèterie,
- Panneaux d'exposition sur le réemploi,
- Ruban adhésif pour les bacs non conformes,
- Document sur les enjeux des refus de tri.

La plupart de ces outils seront réalisés dès 2017.

> Le bâtiment construit sur la déchèterie.



Les ordures ménagères résiduelles

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DES PARTICULIERS

• QUANTITÉS COLLECTÉES

6 196 tonnes (hors refus de tri)

163 kg d'ordures ménagères par habitant et par an

4 469 tonnes en bacs pucés

1 457 tonnes en conteneurs

269 tonnes de dépôts sauvages ramassés

• PRATIQUES

218 391 levées de bacs (18 levées/bac)

> 1 sortie toutes les 3 semaines

Dépôt en conteneur très aléatoire

> 1 dépôt toutes les 2 à 3 semaines

585 tonnes de refus de tri (dans les emballages recyclables) sont également à affecter aux ordures ménagères résiduelles.

47 382 kms effectués pour la collecte (bacs et conteneurs)

49 424 kms en 2015

LES DÉCHETS ASSIMILÉS DES PROFESSIONNELS

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujéti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Depuis novembre 2012, les professionnels et administrations du centre-ville de Toul ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage. Ce nouveau système permet de disposer d'un service au plus juste pour les professionnels et d'adapter les fréquences de collecte.

La collecte sélective - le tri

• FLUX



le verre



les emballages

• QUANTITÉS COLLECTÉES

3 602 tonnes (refus de tri compris)

97 kg de recyclables par habitant et par an

1 235 tonnes, soit 34 kg/hab./an (pas de refus de tri)

2367 tonnes, 63 kg/hab./an (24,73% de refus de tri : 585 tonnes)

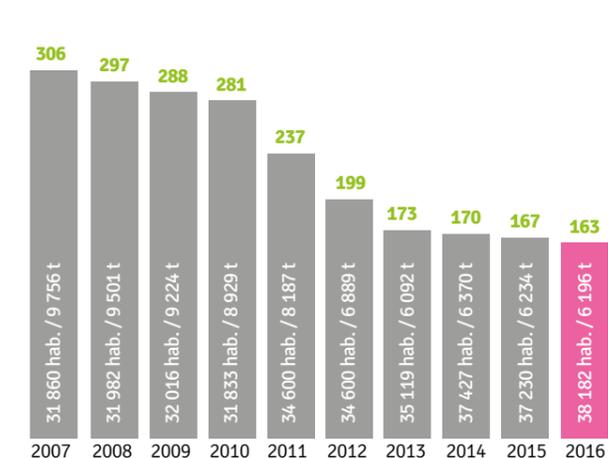
585 tonnes de refus de tri

17 573 kms effectués pour la collecte du verre

36 933 kms effectués pour la collecte des emballages recyclables

QUE PÈSENT NOS POUBELLES ?

(ratio en kg/hab., hors refus de tri et PAV tri vandalisés)



Les déchèteries

LA DÉCHÈTERIE DES PARTICULIERS

• FRÉQUENTATION

49 059 visites à Toul
soit **1,44 visites/hab./an**

• QUANTITÉS COLLECTÉES

5 994 tonnes
soit **161 kg/hab./an**
(hors communes de Bicqueley, Gye, illey-le-Sec et anciennement CC des Côtes en Haye)

LA DÉCHÈTERIE DES PROFESSIONNELS

L'ensemble des professionnels est dirigé vers la plateforme multi-activités de Lorval (Sita Lorraine) plus adaptée à leurs besoins.

• QUANTITÉS COLLECTÉES

2 139 m³ (baisse de 13 % / 2014 : 2 456 m³)

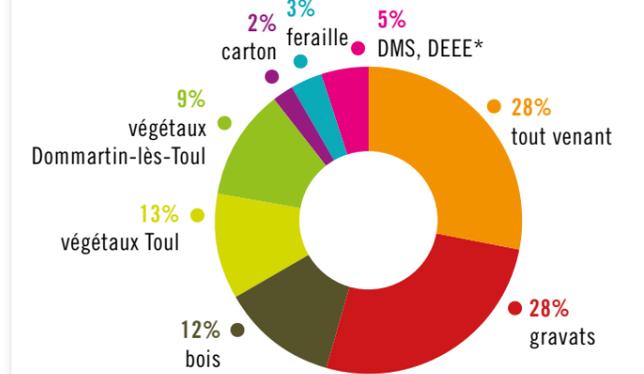
Les cartons des professionnels

• QUANTITÉS COLLECTÉES

51,61 tonnes (61,04 tonnes en 2015)

3 033 kms parcourus pour la collecte (3 420 kms en 2015)

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉCHETS (déchèterie des particuliers) exprimé en % du poids collecté



Les textiles

• QUANTITÉS COLLECTÉES

160 tonnes

4,30 kg/hab./an



Les encombrants

Collecte sur appel, ce service existe depuis 2014. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite et aux personnes sans véhicule.

• QUANTITÉS COLLECTÉES

4,66 tonnes de mobilier + 2,6 tonnes de DEEE

91 foyers touchés

La collecte des déchets verts

3 types de plateformes existent depuis 2010 :

- accueil des déchets verts de Dommartin-lès-Toul (régie)
- compostage à Domgermain et Foug (régie et prestation de service)
- 4 plateformes locales de déchets verts à gestion agricole à Lay-Saint-Rémy, Vилley-le-Sec, Trondes et Pierre-la-Treiche

LA PLATEFORME DE DOMMARTIN-LÈS-TOUL

658 tonnes (+ 30% / 2015 : 458 tonnes)

LA PLATEFORME DE DOMGERMAIN

319 tonnes (2015 : 309 tonnes)
soit **480 m³ de compost mûre**

LA PLATEFORME DE FOUG

113 tonnes (2015 : 72 tonnes)
soit **336 m³ de compost mûre**

LES PLATEFORMES LOCALES

Accès : habitants des communes concernées

Gestion : agriculteurs locaux en convention avec la CCT

Traitement : ces déchets sont entièrement revalorisés localement

Lay-Saint-Rémy : NR

Pierre-la-Treiche : 104 tonnes

Trondes : 81,80 tonnes

Villey-le-Sec : 49,3 8 tonnes



Le Programme Local de prévention des déchets

La CCT a mené un programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2016. Ce programme a bénéficié de l'aide de l'ADEME à raison de 50 000 € par an. Deux agents ont des missions dédiées à l'animation du PLP. En 2016, 658,50 heures ont été consacrées au PLP hors temps de rédaction du PLP (38,50 h), comité de pilotage (4,5h), caractérisations des OMr (8h), réunions des animateurs de prévention Grand-Est/ADEME (14h), soit un total de 724 heures. Les dépenses (hors salaires) représentaient 43 780€TTC en 2016.

REEMPLOI

- travail avec le CNIDEP (Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises) et réalisation d'un annuaire de la réparation et du réemploi ; finalité en attente à voir avec le CG 54 et les autres collectivités,
- formation CNIDEP à la gestion des déchets des petites entreprises (ciblage des types de déchets),
- implantation de trente bornes textile sur le territoire (convention de collecte textile avec Le Relais). L'objectif de 14 conteneurs installés est donc largement dépassé,
- organisation de la « Rue du Réemploi » sur la braderie de Toul le 5/10/14 : ateliers de récup', artisans du réemploi, stand d'info de la CCT, exposition d'art du réemploi, atelier bricol'bois,
- accompagnement technique d'une association l'Atelier de la Récup', oeuvrant dans le réemploi,
- mise en place d'une benne Eco mobilier au 1^{er} janvier 2015,
- conception d'outils de communication spécifiques (adhésif de prêt de matériel à placer sur les boîtes aux lettres, panneau troc'annonces, expo réemploi, flyers réemploi). La réalisation de tous ces outils est programmée en 2017.

RÉDUCTION DES DÉCHETS FERMENTESCIBLES

- continuité dans la vente de composteurs et participation aux manifestations locales et nationales,
- recrutement et animation du réseau de bénévoles guides composteurs,
- installation de 8 sites de compostage collectif : 1 site en centre-ville de Toul sur un immeuble de 25 logements, 1 site au collège Croix de Metz à Toul (à relancer), 1 site à la CCT, 1 site dans les jardins de la Mairie de Toul, 1 site au Port de Plaisance de Toul, 1 site dans une salle de fêtes/cantine scolaire à Chaudeney-sur-Moselle, 1 site en hôpital spécialisé à Dommartin-lès-Toul, 1 site

à la crèche la Louvière / Foyer de personnes âgées Crosmarie à Toul,

- participation à des journées de formation du CG54 (gaspillage alimentaire), de l'ADEME (compostage collectif, lombricompostage), conférence sur le paillage ;
- animations : stands d'information sur le compostage et le paillage ;
- fiche sur le compostage à destination des communes (bulletins municipaux),
- conception d'outils de communication spécifiques (expo compostage/paillage, panneaux et totem d'information pour les sites de compostage collectif, flyer de lancement d'un site de compostage collectif / distribution de compost, bache d'information du réseau de guides-composteurs). La réalisation de tous ces outils est programmée en 2017.

COMMUNICATION ACTIVE SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- organisation d'ateliers d'animation lors d'évènements et de semaines dédiées,
- conception d'outils de communication spécifiques (réalisation programmée en 2017).

COUCHES LAVABLES

- partenariat avec l'association de promotion des couches lavables « Bou' de Nature » : information de tous les professionnels liés à la petite enfance, hors relai assistants maternels
- 2 ateliers de fabrication des couches lavables (en ZUS et en milieu rural),
- test sur la crèche municipale La Louvière de Toul : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois et équipement complet de la crèche – 60 enfants (partenariat CCAS et CCT) suite au compteur effectué auprès des élus du conseil municipal de Toul,
- test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois, en vue d'un équipement progressif de la crèche en couches lavables dès 2018 (travaux de buanderie préalables nécessaires – partenariat CCAS et CCT),
- essai « couches lavables » auprès de 20 familles toulouses,
- animation de sessions d'information auprès du RAM (Relai d'Assistants Maternels) à Toul, Ecouves (partenariat CCAS et CCT),
- animation de 2 sessions d'information du personnel médical de la maternité du CH de Toul et remise d'un kit de démonstration pour les cours de préparation à l'accouchement, mise en place d'informations sur les couches lavables à la salle d'attente et dans le livret d'accueil de la maternité,
- conception d'une expo « couches lavables / couches jetables » sous forme de vitrine, avec les chiffres mesurés sur le territoire (réal. 2017)

EDUCATION JEUNESSE À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

- interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées,
- interventions auprès des centres de loisirs,
- achat d'une mallette « stop déchets » pour animations
- expositions « du beau avec du vieux »,

BONNES PRATIQUES DES ENTREPRISES

- prise de contact avec le CNIDEP et définition des actions possibles ; deux axes à travailler : sacs de caisse des commerçants (axe finalement abandonné car décret de suppression des sacs plastiques au 1^{er} juillet 2016) / conditionnements – emballages des produits / gaspillage alimentaire – restaurants.



ECO EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- formation éco-phyto des agents,
- temps d'animation auprès des agents,
- mise en place d'une liste participative de gestes d'économie d'énergie à adopter au travail,
- newsletter mensuelle sur la prévention des déchets,
- installation du compostage partagé (cantine).

RÉDUCTION DES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES

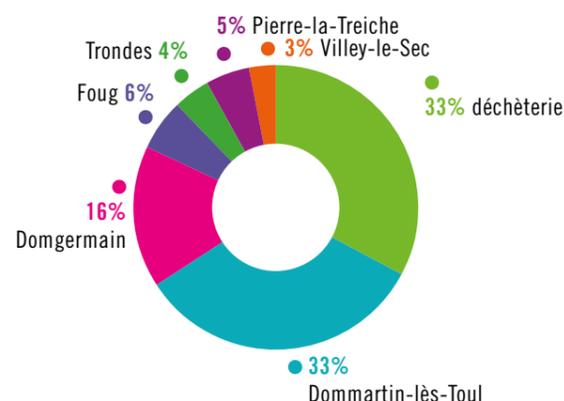
- boîtes aux lettres dotées d'un stop pub,
 - diffusion auprès des mairies et en communication en porte-à-porte ou manifestation,
 - suivi des taux de publicités – prospectus dans le flux des emballages recyclables collectés,
- Chaque année, près de 5 000 stop pub sont mis à disposition des relais, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CCT.

RÉDUCTION DES DÉCHETS INFECTIEUX

- conventionnement avec l'éco-organisme DASTRI pour une collecte des DASRI sur 4 points de la CCT
- diffusion de mémos tri

PROVENANCE DES DÉCHETS VERTS

(exprimé en % du poids collecté)



BILAN

97 251€TTC ont été dépensés dans le cadre du PLP sur 4 ans, et 2 032 heures consacrées à la prévention. Soit en moyenne, une dépense annuelle de 19 450€TTC et 406 heures consacrées à la prévention des déchets. Le plan ayant débuté courant 2012 par un diagnostic, les dépenses ont été inexistantes. Si on extrapole les dépenses sur 5 ans, cela aurait représenté une dépense de 121 564 €TTC.

La CCT a donc consacré près de 100 000 euros TTC pour les actions du PLP, soit deux fois moins que le montant estimé sur 5 ans. Certaines actions n'ont pas pu voir le jour (actions en direction des entreprises par exemple), tandis que d'autres ont été rajoutées (DASRI, conception d'outils de communication).

La plupart des actions se réalisent en interne à moindre coût. Le partenariat avec d'autres collègues animateurs de prévention, et avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a permis de réaliser des actions à moindre coût tout en bénéficiant d'un précieux retour d'expérience.

Les actions de communication

COMMUNICATION SUR LES DÉCHETS FERMENTESCIBLES

• Animations

En 2016, la communication sur les fermentescibles s'est principalement faite à partir de stands (déchèterie, SDD, fête du développement durable, SERD) et de présences sur des manifestations du territoire.

Dans le cadre des SEDD et SERD, la collectivité a organisé 4 distributions de compost sur les communes de Ménil la Tour, de Bruley, de Toul (déchèterie), chacune accompagnée d'un stand d'information sur le compostage et le paillage. Une animation/conférence en médiathèque a été organisée sur une demi-journée.

La CCT a également participé avec le réseau de guides composteurs aux RDV aux Jardins à Toul.

Enfin, la fête de la Com' et l'Ecole des champions qui sont les deux plus grosses manifestations à destination du jeune public ont rassemblé respectivement 200 enfants et 130 enfants.

Au final, ces opérations ont touché près de 450 personnes.

• Recrutement de guides composteurs

Depuis 2 ans l'ADEME Lorraine (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes du Toulouais.

Cette année l'équipe de guides a été renforcée. Un deuxième recrutement s'est déroulé au premier semestre 2016 conjointement avec la Communauté de Communes d'Hazelle en Haye en prévision de la fusion. 7 nouvelles personnes ont ainsi été formées, ce qui monte le réseau à près de 20 guides.



• Info compostage, distribution de compost et vente de composteurs

Avant la clôture de l'opération spéciale de vente de composteurs au tarif préférentiel de 20€, et en réponse au souhait de la commune de Dommartin-lès-Toul de développer le compostage individuel et collectif sur son territoire, une opération de vente de composteurs a eu lieu le samedi 20 février de 9h à 13h dans la cour de l'école primaire. 16 composteurs au total ont été vendus dont 12 en bois.

En 2016, on comptabilise 23 composteurs plastiques vendus et 37 composteurs bois.

• Compostage collectif

En 2016, dans la continuité de ce qui avait été initié les années précédentes, 3 nouveaux sites de compostage collectif ont été implantés : à la salle polyvalente de Dommartin-lès-Toul, à la crèche la Louvière de Toul et à la salle des fêtes/cantine de Chaudeney-sur-Moselle.

La CCT a pour objectif de multiplier ces points afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés aux ordures ménagères. D'autres sites sont à l'étude tel que le Mas Epis Grand Est à Dommartin-lès-Toul et l'Unité d'Accueil pour Adolescents à Toul.

Lors de la SERD, le compost de la crèche la Louvière a été mis à disposition des parents d'enfants et du personnel de la crèche. Ce compost est issu de la préparation des repas de la crèche qui cuisine exclusivement des produits frais, dont une part importante en circuit court. Avec le programme des couches lavables, et la mise en place du tri en crèche, cette structure joue la carte du développement durable et de la qualité environnementale.

ANIMATIONS SCOLAIRES

- 45 élèves sensibilisés (éco-délégués du lycée Majorelle)
- 38 élèves de CAP (4 classes)
- 30 élèves en BAC pro (2 classes)
- 150 élèves de 5^{ème} sensibilisés (6 classes)
- 250 élèves de 6^{ème} sensibilisés (10 classes)
- 7^e année du projet Tous écocitoyens - 10 classes d'écoles primaires de 25 élèves sensibilisées, soit :
 - 162 élèves de CM1/CM2 sensibilisés (7 classes)
 - 73 élèves de CE1/CE2 sensibilisés (3 classes)
- 200 élèves de l'école Moselly de Toul (9 classes)
- 41 élèves de primaire (TAP de 2 écoles, Chaudeney-sur-Moselle et Charmes-la-Côte)
- 130 enfants de 8 à 12 ans dans le cadre de l'Ecole des Champions : manifestation sur 1 journée (plusieurs équipes d'enfants avec des défis sportifs et citoyens),
- 40 enfants de 6 à 12 ans dans le cadre de la Fête du 1^{er} Mai
- Fête de la Com' - 1700 enfants de 4 à 10 ans, sensibilisation essentiellement sur le tri : fête réunissant toutes les écoles du grand Toulouais et tournant d'un village à l'autre chaque année (nombreux ateliers créatifs, sportifs, de découverte)



Équipements

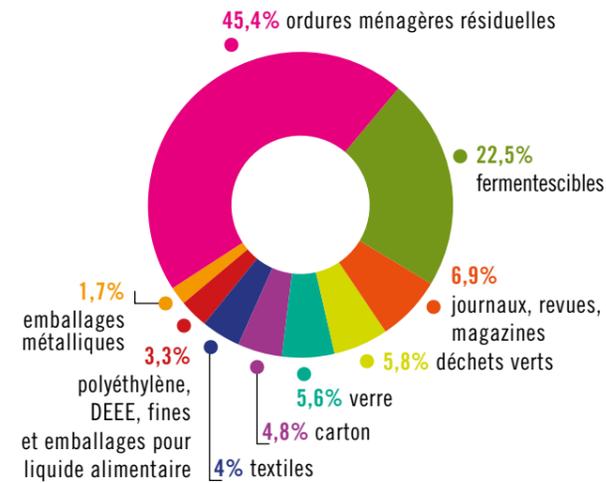
- Construction de deux dalles de propreté à Aingeray et Gondreville
- Trois colonnes à verre abîmées ont été changées et une nouvelle colonne a été installée à Gondreville

Caractérisation

Afin de sensibiliser les élus, la CC2H les a conviés à participer à deux caractérisations, une sur les bacs noirs (voir détail ci-dessous) et une sur les sacs jaunes. Une visite du centre de tri a également été organisée en septembre 2016.

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉCHETS

(exemple de caractérisation d'un bac noir)



Année blanche pour l'incitatif

Comptabilisation réelle dès 2017. La mise en place de l'incitatif a des conséquences importantes :

- réelle baisse des OMR
- hausse du tri sélectif + 43 tonnes
- hausse du tri du verre + 30 tonnes

L'ambassadrice du tri a fait beaucoup de porte-à-porte en 2016 pour rencontrer les habitants, leur expliquer l'incitatif et présenter les différentes méthodes pour faire diminuer les tonnages (composteurs, stop pub...)



L'essentiel de l'année 2016

QUANTITÉS COLLECTÉES

- **1 385,72 tonnes** de déchets ménagers
- **450,60 tonnes** de tri en sacs jaunes
Taux de refus de 17 % - augmentation importante du taux depuis le passage en incitatif
- **310,11 tonnes** de verre
- **2 120 tonnes** en déchèterie
- **262kg/habitant/an**

Formations-animations sur le tri et déchets

Formation myriapodes

La CC2H s'est associée à la CCT qui a mis en place une formation de guides composteurs. Un agent de la CC2H et un bénévole ont participé à ces journées de formation (commun avec la CCT).

Sensibilisation à la nature

- Opération de sauvetage des amphibiens : 160 m de filet ont été posés par les bénévoles le long de la route aux abords du plan d'eau du Terrouin à Villey-Saint-Etienne. Une quarantaine d'entre eux se sont relayés du 27 février au 30 avril pour sauver 4 754 amphibiens.
- La CC2H a organisé avec son animateur nature la plantation de nouvelles haies sur 200 m environ à Villey-Saint-Etienne afin de favoriser la biodiversité en développant la présence d'une faune et d'une flore sauvage.
- Sensibilisation aux ENS et au Terrouin : 27 sorties écoles, 7 sorties extrascolaire et 9 sorties grand public ont été organisées en 2016 sur différents thèmes : sortie castor ; hiver, oiseaux et traces ; les merveilles de l'automne. Plus de 900 personnes ont participé à ces sorties.

Animations scolaires et pendant les NAP

sur le papier recyclé et le tri

- papier recyclé : dans les écoles et pendant les NAP avec Wendy Da Silva, ambassadrice du tri : 12 classes des écoles (environ 300 enfants) de Gondreville, Jaillon, Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye ont participé à des animations pour apprendre à fabriquer du papier recyclé.
- Tri dans les écoles : 14 classes ont participé à une « formation » sur le tri des papiers, cartons, aluminium, etc. Y ont participé les écoles de Gondreville, Jaillon, Sexey-les-Bois, Velaine-en-Haye et Villey-Saint-Etienne soit environ 350 enfants.

Formation myriapodes

La CC2H s'est associée à la CCT qui a mis en place une formation de guides composteurs. Un agent de la CC2H et un bénévole ont participé à ces journées de formation (commun avec la CCT).

Sensibilisation à la nature

- Opération de sauvetage des amphibiens : 160 m de filet ont été posés par les bénévoles le long de la route aux abords du plan d'eau du Terrouin à Villey-Saint-Etienne. Une quarantaine d'entre eux se sont relayés du 27 février au 30 avril pour sauver 4 754 amphibiens.
- La CC2H a organisé avec son animateur nature la plantation de nouvelles haies sur 200 m environ à Villey-Saint-Etienne afin de favoriser la biodiversité en développant la présence d'une faune et d'une flore sauvage.
- Sensibilisation aux ENS et au Terrouin : 27 sorties écoles, 7 sorties extrascolaire et 9 sorties grand public ont été organisées en 2016 sur différents thèmes : sortie castor ; hiver, oiseaux et traces ; les merveilles de l'automne. Plus de 900 personnes ont participé à ces sorties.

Animations scolaires et pendant les NAP sur le papier recyclé et le tri

- papier recyclé : dans les écoles et pendant les NAP avec Wendy Da Silva, ambassadrice du tri : 12 classes des écoles (environ 300 enfants) de Gondreville, Jaillon, Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye ont participé à des animations pour apprendre à fabriquer du papier recyclé.
- Tri dans les écoles : 14 classes ont participé à une « formation » sur le tri des papiers, cartons, aluminium, etc. Y ont participé les écoles de Gondreville, Jaillon, Sexey-les-Bois, Velaine-en-Haye et Villey-Saint-Etienne soit environ 350 enfants.



Énergies

Le réseau de chaleur et la chaufferie biomasse

La Communauté de Communes du Toulinois, par délibération en date du 14 mai 2009, a autorisé son Président à signer le contrat de concession pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois / gaz, d'un réseau de chaleur et la rénovation de sous stations d'échange sur la commune d'Ecrouves à la société GDF SUEZ E.S. COFELY, devenue ENGIE Cofely. Cette convention prévoit une phase de construction de l'installation et une phase d'exploitation pour une durée de 20 ans à compter de la mise en service de la chaufferie, soit le 16 septembre 2010.

- 13 944 MWh produits
- 81 % de rendement
- 4 529 t de bois consommées

16 630 kWh produits par les panneaux photovoltaïques, soit 3 t de CO² évitées

62,12 t de cendres de combustion produites, dont 40 % valorisées



Rivières



RUISSEAU DE LAY-SAINT-RÉMY

Aménagement d'un lit mineur d'étiage à la sortie de la section busée

Le ruisseau présentait une surlargeur de son lit mineur due à sa rectification et son artificialisation. De plus une partie des eaux qui arrivent dans le cours d'eau est chargée des eaux usées de la commune.

Ces dysfonctionnements avaient plusieurs conséquences :

- une perte de vitesse entraînant une sédimentation très importante en particules fines
- une baisse des hauteurs d'eau entraînant un réchauffement de l'eau et donc une eutrophisation
- la formation de zones d'eau stagnantes occasionnant des nuisances olfactives
- une prolifération de la végétation aquatique dans le lit mineur favorisant les inondations en période de crue et posant des problèmes d'écoulements
- une diminution voir une perte des habitats aquatiques

Il a donc été proposé d'aménager un lit mineur d'étiage légèrement sinueux par la mise en place de banquettes végétalisées, de manière à concentrer et à augmenter les vitesses d'écoulements.

ESCH

Diagnostic hydromorphologique du ruisseau et de ses principaux affluents

Le diagnostic lancé en 2015 s'est achevé fin 2016. Réalisé par le bureau d'études Fluvialis. Pour engager la suite du projet une concertation avec les collectivités voisines a été organisée en collaboration avec les partenaires techniques et financiers que sont l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

TERROUIN

Restauration du cours d'eau et de ses affluents

Fin des travaux de restauration du Terrouin et de ses affluents en mai 2016. Ces travaux, s'étendant sur près de 11,3 km pour le Terrouin, 5,2 km pour le Longeau et 3,6 km pour la Naux et les Grands Près, ont commencé en 2013.

Nature des travaux : installation de 8 pompes à nez, 5 zones d'abreuvement, 1 passerelle, 13 passages à gué, protection des berges en génie végétal, mise en place de 7 860 m de clôtures, plantation de 1 100 boutures de saule, 530 jeunes arbres (frêne, aulne, érable, merisier, tilleul) et 1 060 jeunes arbres forestiers (sureau noir, cornouiller, fusain, pommier,...).

Coût de l'opération : 379 300 € TTC, subventionnés à 50% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et 30% par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Cet aménagement a pour incidence de réduire la section d'écoulement en période de basses eaux de manière à concentrer les écoulements et à maintenir une lame d'eau suffisante d'un point de vue qualitatif. Une revégétalisation du cours d'eau a également été réalisée en accompagnement de ces travaux. Elle comprend une strate herbacée (hélrophytes et ensemencement), une strate arbustive (arbustes à racine nues), et une strate arborescente (pieux de saules vivants).

À terme, ces travaux doivent permettre d'assurer de bonnes conditions d'écoulement des eaux en période d'étiage et en période de crue et de retrouver de bonnes qualités biologiques et paysagères.

Mais aussi...

Entretien des anciens programmes de restauration

- Planification des travaux d'entretien de la végétation des berges de la Bouvade
- Organisation des reprises des plantations du programme de renaturation du ruisseau de Grosrouvres

Projets d'aménagement suite aux études diagnostiques passées

- Concertation avec les communes traversées par le Terrouin
- Rencontre de l'ABF et de la DRAC pour l'Ingressin autour des remparts

Assistance aux communes

- GYE : assistance à la maîtrise d'ouvrage pour un projet d'aménagement des ruisseaux de la commune
- BOUCQ : rencontre de la commune pour un projet d'aménagement des berges en sortie de la fontaine du Han

Sécurisation du pont de Francheville

- En septembre 2016, les pieds du pont ont été nettoyés et des gardes corps mis en place pour un montant de 11 373 €.

Opérations de sensibilisation

- En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, plusieurs opérations ont été menées sur le territoire de l'Esch et le plateau de Haye : réalisation d'une note technique sur les bonnes pratiques d'entretien d'un cours d'eau, journée de sensibilisation des exploitants concernés par le projet de l'Esch, participation à une journée de formation des exploitants agricoles.

Tous écocitoyens



En complément des actions exercées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, ce programme vise à sensibiliser tous les habitants au développement durable.

Tous éco-citoyens



Les animations scolaires

Sur l'année scolaire 2015-2016, 10 classes (du CE1 au CM2) ont été accompagnées. Une réunion bilan a eu lieu le 9 juin 2016 entre les organisateurs et les instituteurs ayant suivi le programme.

Au cours de cette rencontre, les remarques suivantes ont été faites par les enseignants :

- ce programme est complet et riche, les sorties se sont bien déroulées,
- le programme se veut clés en main, mais reste très souple pour l'instituteur qui souhaiterait s'appuyer dessus pour d'autres activités en parallèle.

Cette année, les 3 thèmes abordés étaient :

- l'énergie (thème de l'éolien),
- la biodiversité (thème des oiseaux et construction de nichoirs),
- le tri et le recyclage (visite de sites de tri des déchets et de revalorisation des textiles).

La semaine européenne du développement durable

En 2016, la Communauté de Communes a coordonné de nombreux événements sur le territoire. La ville de Toul et d'autres communes du territoire, les associations partenaires, se sont également fortement impliquées sur cet événement.

Au total, les événements organisés durant cette semaine ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de personnes. La communication a été large à travers les radios locales, la presse, les relais associatifs.

La semaine européenne du développement durable

En 2016, le programme d'animations proposé dans le cadre de cette semaine était composé de distributions gratuites de compost, d'une opération recyclage des téléphones portables, de jeux autour du développement durable, d'une collecte des petits appareils électriques et électroniques sur le territoire...

Les distributions de compost fonctionnent toujours bien auprès des habitants. L'opération de recyclage des portables n'a pas permis de récolter beaucoup d'appareils, mais un public important a cependant pu être sensibilisé au centre aquatique Ovide. 174 kg de petits appareils électriques et électroniques ont été collectés. Enfin, cette semaine a été l'occasion de lancer le projet « Livre accès » à Ovide, un espace où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement et le dispositif semble plaire.



Services publics

CENTRE AQUATIQUE_ 46

ENFANCE_ 50

ÉCLAIRAGE PUBLIC & VOIRIE_ 51

ST2I (service technique intercommunal et d'insertion)_ 51

AIRES D'ACCUEIL_ 52

FORMATIONS_ 52

SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF_ 52

Centre aquatique



FRÉQUENTATION

169 401 entrées

- 8 % d'usagers

RECETTES

491 593 € de recette totales hors SMGT des écoles primaires

BUDGET

1 400 000 € de dépenses
100 000 € d'investissement

RATIO

1 entrée coûte **4,26 €** à la collectivité
3 239 h d'ouverture/an

coût horaire de l'établissement : **463 €** (hors investissement)
coût journalier : **4 601 €**

PROVENANCES

(achats d'entrées publiques)

CC du Toulinois **68,58 %**
Meurthe et Moselle **89,85 %**
Meuse **8,13 %**
Moselle **0,13 %**
Région Lorraine **98,56 %**

Une fréquentation en très légère baisse, pour un équipement exemplaire

L'année 2016 est marquée par une légère pause, voire baisse. Les fréquentations ont baissé, (15 000 entrées en moins), les recettes également (-5%). Toutes les activités sont touchées, en dehors de l'aquabike et des cartes d'abonnement 20 heures. Les cours d'aquagym sont particulièrement concernés et montrent un fort désengagement. Lassitude ? Modification des horaires ? L'équipe cherche à comprendre.

Les partenaires institutionnels restent fidèles : l'armée, les Écoles primaires, la Fédération de Plongée maintiennent leur fréquentation des dernières années. Les « nageurs actifs » sont toujours nombreux et la période creuse du créneau 12h-13h30 est désormais très utilisée. Il en est de même pour le créneau 17h30-19h30.

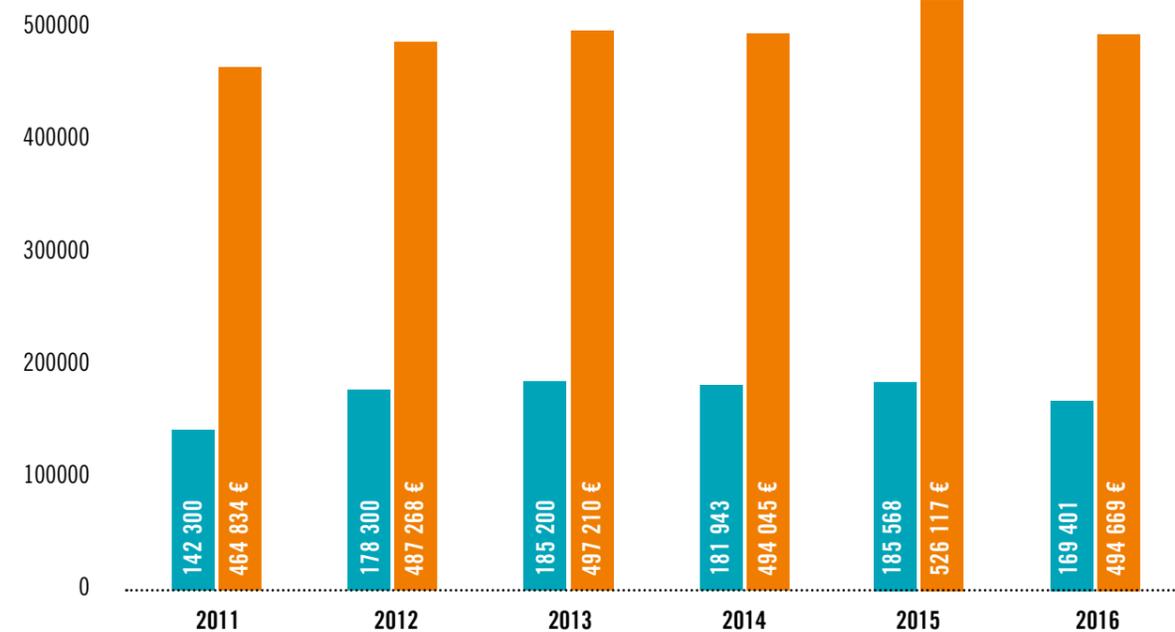
Les activités proposées sont toujours nombreuses et prisées, allant de la simple baignade avec des horaires très étendus, aux activités dirigées de la CC2T (aquagym, aquabike, cours de natation, formation des adultes) et autres activités sportives (natation de compétition, triathlon, kayak, plongée subaquatique).

Des compétitions sont régulièrement accueillies avec la Fédération Française de Natation et la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins : championnats départementaux en natation et régionaux en plongée sportive en piscine.

Le handicap est également accueilli avec la natation et la plongée.

Les différents contrôles effectués par la Cour des Comptes, l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports attestent d'une « tenue exemplaire » de l'équipement, qui présente par ailleurs un fonctionnement des plus économiques.

Évolution Fréquentation globale Chiffre d'affaire



Les activités 2016

école de natation

• 47 cours proposés
• **604 enfants** inscrits sur la saison (606 en 2015)

Taux de remplissage de **92,20 %**

Fréquentation

janvier > juin 10 205
septembre > décembre 6 260

• **Chiffre d'affaire 2016 62 447 €**
(1^{er} janvier > 31 décembre 2016)
en 2015 : 62 693 €

cours collectifs

Fréquentation

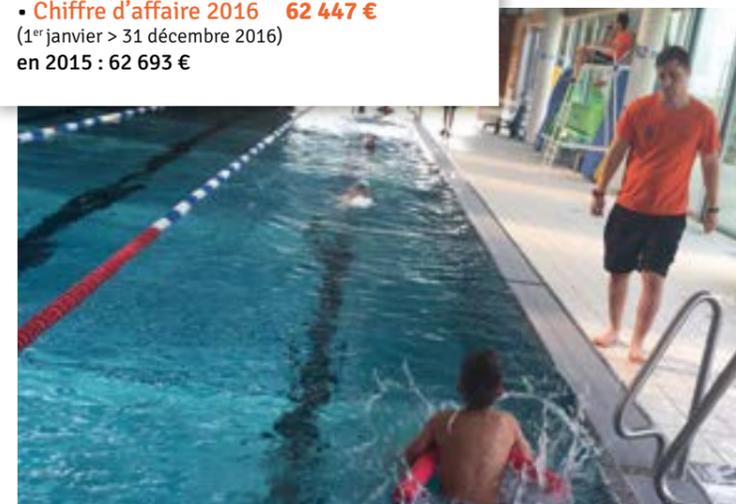
nombre d'entrées réalisées	796
cours collectifs	0
aquagym	72
aquastep	715
cours adultes	9

• **Chiffre d'affaire réalisé 7004,80 €**
en 2015 : 6072,60 €

stages vacances natation

• Fréquentation **830 entrées**
en 2015 : 1 062

Chiffre d'affaire réalisé 8 492 €
en 2015 : 9 997 €





↘ aquagym

AU FORFAIT

- 15 cours hebdomadaires proposés
- Fréquentation **666 forfaits**
(514 au trimestre + 152 annuels)
en 2015 : 833

- Chiffre d'affaire réalisé **63 871,2 €**
en 2015 : 71 395,7 €

PENDANT LES VACANCES

- Fréquentation **392 entrées**
en 2015 : 423

- Chiffre d'affaire réalisé **3 449,6 €**
en 2015 : 3 697,5 €

↘ aquabike

AU FORFAIT

- 11 cours hebdomadaires proposés
- Fréquentation **201 forfaits**
(110 au trimestre + 91 annuels)
en 2015 : 134

- Chiffre d'affaire réalisé **27 860 €**
en 2015 : 20 626,50 €

À LA SÉANCE

- Fréquentation **902 entrées**
en 2015 : 888

- Chiffre d'affaire réalisé **8 569 €**
en 2015 : 7 852 €

PENDANT LES VACANCES

- Fréquentation **551 entrées**
en 2015 : 590

- Chiffre d'affaire réalisé **5 234,5 €**
en 2015 : 5 465 €

À LA CARTE

- Fréquentation **269 entrées**
en 2015 : 601

- Chiffre d'affaire réalisé **833,90 €**
en 2015 : 1 818,90 €



↘ fosses de plongée

- Taux de remplissage **30,8%**
144 créneaux occupés sur 468
en 2015 : 32,8 % (163 créneaux occupés sur 497)

- Chiffre d'affaire réalisé **13 850 €**
en 2015 : 16 120 €

↘ stages vacances plongée

- Fréquentation **270 entrées**
103 enfants + 167 adultes
en 2015 : 328

- Chiffre d'affaire réalisé **1 912,50 €**
en 2015 : 2 167,50 €

Les activités scolaires 2016



↘ écoles primaires

- La compétence de l'enseignement de la natation auprès des écoles primaires est gérée par le Syndicat Mixte du Grand Toulinois (SMGT), en lien étroit avec l'Education Nationale. Ce dernier regroupe l'ensemble des communes des CC des Côtes-en-Haye, du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, d'Hazelle en Haye et du Toulinois.

- Fréquentation
nombre d'entrées réalisées **25 962**
nombre d'élèves **12 230**
en 2015 : 30 300 entrées et 11 685 élèves

↘ établissements secondaires

- Fréquentation
nombre d'entrées réalisées **4 194**
en 2015 : 4 707
- Chiffre d'affaire réalisé **6 726,80 €**
en 2015 : 6 233,80 €

Les locations

↘ armée

- Fréquentation **3 707 entrées**
en 2015 : 5 070
- Chiffre d'affaire réalisé **17 701 €**
en 2015 : 18 863 €

↘ groupes & associations

- Fréquentation **5 082 entrées**
en 2015 : 5 309
- Chiffre d'affaire réalisé **15 421 €**
en 2015 : 14 907 €

↘ groupes gratuits

- Fréquentation **11 599 entrées**
en 2015 : 11 347
- Estimatif du coût **97 376 €**
en 2015 : 94 088 €

↘ comités d'entreprise

- Fréquentation **570 cartes**
en 2015 : 760
- Chiffre d'affaire réalisé **14 715 €**
en 2015 : 19 130 €

↘ centres de loisirs

- Fréquentation **1 286 entrées**
en 2015 : 1 144
- Chiffre d'affaire réalisé **2 962,70 €**
en 2015 : 2 043,30 €



Mais aussi...

Les consommations d'Ovive

- consommations d'eau
21 107 m³ d'eau consommés/an
(comprenant douche, WC, nettoyage des sols, apport d'eau des bassins), soit **124 l/baigneur**
4,11 € / m³ d'eau
13 256 m³ d'eau pour le bassin, soit 78 l/baigneur

- traitement de l'eau
17,850 tonnes de javel utilisées
8 981 € de traitement de l'eau/an

- consommations d'énergie
2217Mw de chauffage, soit 151 152,21 €
(via la chaufferie bois communautaire)
1 098 226 Kw d'électricité, soit 101 445,58 €

Enfance



Crèchendo

- évolution de l'agrément au 1^{er} janvier 2016 : **28 places** contre 25 places auparavant
- **69 enfants accueillis en 2016** (accueil régulier ou occasionnel) : 32 enfants de Velaine-en-Haye, 21 enfants de Gondreville, 4 enfants de Sexey-les-Bois et de Villey-Saint-Etienne, 3 enfants de Fontenoy-sur-Moselle, 2 enfants de Jaillon et 1 enfant pour Aingeray, Avrainville et Francheville.
- **taux d'occupation : 70%**

PROJETS DE L'ANNÉE

En 2016, un jardin potager a été mis en place. Les parents sont régulièrement invités à des réunions d'informations, mais également à partager leur savoir avec les enfants. Ainsi, une maman est venue jouer de la musique à 3 reprises et deux réunions d'informations ont eu lieu avec le Dr Valentin sur les thèmes de la gastronomie et des virus. Pars ailleurs, plusieurs petits événements ont été organisés tout au long de l'année : Carnaval, une chasse aux œufs, la fête annuelle, qui a rassemblé de nombreuses familles et élus, Halloween et un spectacle de Noël.

FORMATION

Le personnel a été formé tout au long de l'année, sept agents ont suivi des formations. L'ensemble de l'équipe a été formée à l'évacuation du bâtiment et au maniement des extincteurs par une société privée le 22 août 2016 pour un montant de 534 €. Suite à la demande des élus de la CC2H et parce que c'est un réel souhait de la directrice, Crèchendo a accueilli, en 2016, dans le respect du bien-être des enfants 15 étudiantes (1^{ère}, 2^{de}, 3^{ème}, CAP, EJE, AP, puéricultrice). En fin d'année, Crèchendo a passé un partenariat avec la médiathèque de Velaine-en-Haye afin que des bénévoles viennent faire la lecture aux enfants.

Soutiens en faveur de l'enfance

Depuis 2007, la CC2H soutient les associations du territoire qui organisent des accueils de loisirs pendant les petites et grandes vacances. Ce soutien représente **6€/journée/enfant**, ce qui correspond à une aide de **29 854,53 €** pour 2016.

La CC2H a prêté des jeux à la commune de Gondreville pour l'organisation de la Fête du Jeu qui s'est déroulée le 19 novembre 2016.

La CC2H a cédé aux communes, pour les écoles maternelles et primaires, les 28 tableaux blancs interactifs et 6 tables interactives acquis depuis 2012.

Un lieu d'informations et d'échange pour professionnels et parents

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les professionnels de la petite enfance, les parents et les enfants de la CC2H ont accès gratuitement au relais d'assistants maternels La Ronde toulouise à Toul.

Le relais d'assistants maternels est un lieu d'accueil, d'informations et de conseils pour les assistants maternels, les parents et les enfants. Il propose aux assistants maternels, employés familiaux et candidats à l'agrément des renseignements sur leur profession, des informations sur leur statut, leurs droits et leurs obligations, des temps d'animations, de réunions, de formations. Aux parents employeurs, il propose un accompagnement dans la recherche d'un assistant maternel, une aide dans leur statut d'employeur (contrat de travail, Pajemploi). Pour les enfants, il est un lieu de socialisation, de jeux et d'activités adaptés à leur âge et à leur développement.

Coût annuel : **6 407 €**
participation Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) à hauteur de 55%

Perspectives 2017

- mise en place d'un partenariat avec l'école de Velaine-en-Haye afin que les enfants sur le point de faire leur rentrée à l'école maternelle puisse la visiter
- finalisation des plantations du jardin pédagogique



Éclairage public & voirie



↳ **Éclairage public** : 255 lampes en ballons fluo ou mercure ont été changées pour des lampes led non polluantes et moins énergivores pour un montant total de **253 000 € TTC**

↳ **Travaux de voirie** : une opération de réparation des nids de poule entre Gondreville et Villey-Saint-Etienne a eu lieu entre le 10 et 20 mai 2016. Elle a également permis de reprendre pour partie la route de Villey-le-Sec à Gondreville.

↳ Travaux d'enfouissement de réseaux secs

• **Aingeray - 86 986 € TTC** : enfouissement des réseaux secs et mise en place de 8 candélabres LED
Subventions : SDE 54 pour 12 432 € et Orange pour 1 926 €

• **Avrainville - 54 030 € TTC** : enfouissement des réseaux secs et mise en place de 3 candélabres LED
Subventions : SDE 54 pour 3 901 € et Orange pour 1 200 €

• **Gondreville - 730 026 € TTC** : enfouissement des réseaux secs et mise en place de 55 candélabres LED
Subventions : SDE 54 pour 53 797 € et Orange pour 11 004 €
- **35 352 € TTC** : éclairage public abords de la Mairie avec mise en place de 10 nouveaux candélabres LED

• **Velaine-en-Haye - 37 947 € TTC** : éclairage public Chemin du Châlin avec mise en place de 10 candélabres LED
- **161 656 € TTC** : enfouissement des réseaux secs avec mise en place de 8 candélabres LED
Subventions : SDE 54 pour 7 355 €

• **Villey-Saint-Etienne - 24 804 € TTC** : éclairage public rue du Stade du Chauffour avec mise en place de 3 candélabres LED
Subventions : SDE 54 pour 7 355 €
- **104 032 € TTC** : enfouissement des réseaux secs avec mise en place de 4 candélabres LED

Service technique intercommunal et d'insertion

18 360 h réalisées
par le personnel en insertion

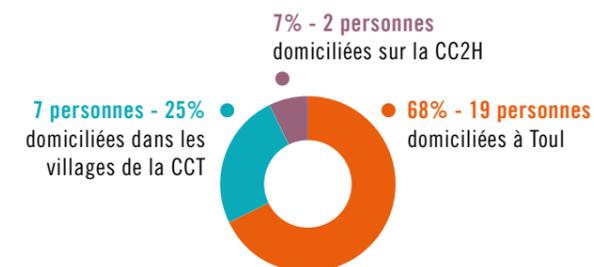
25 communes et le SMGT
ont sollicité les services du ST21

7 805 h de travaux aux communes
et associations du territoire

10 606 h
de travaux en régie pour la CCT

28 personnes accompagnées
25 hommes et 3 femmes

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



ÂGE



14 personnes sorties du dispositif
sorties dynamiques et positives : **75 %**
sans solution : **25 %**



Aires d'accueil



Aire de grand passage

• Au 1^{er} avril 2016, la CCT est devenue compétente dans l'entretien et la gestion de l'aire de grand passage, précédemment gérée par la ville de Toul.

Les tarifs d'occupation du terrain de grand passage comprennent :

- bennes pour la collecte des déchets
- consommation d'eau
- consommation électrique
- entretien de l'aire
- dispositif de collecte des WC chimiques (location)

Tarifs d'occupation du terrain de grand passage par semaine (forfait 7 jours à compter du 1^{er} jour d'occupation) :

jusqu'à 24 caravanes	de 25 à 50 caravanes	de 51 à 75 caravanes	de 76 à 100 caravanes	au-delà de 100 caravanes
300 €	450 €	600 €	750 €	+ 150 € par tranche de 1 à 25 caravanes supplémentaires

Aire d'accueil des gens du voyage

• **26,18 %** d'occupation de l'aire
19,36 % en 2015

• **3 255** places occupées

• **12 355,82 €** de participation financière des familles

Formations



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les formations en intra sont ouvertes à toutes les collectivités de la CCT, soit 34, parmi lesquelles 27 en ont bénéficié à leur demande.

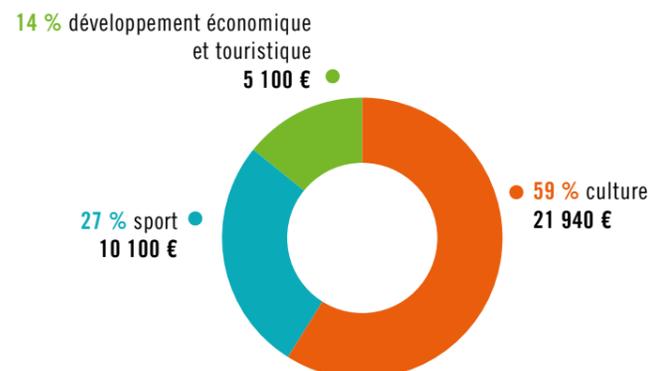
- Formation des membres du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)
- Formation sur les risques psychosociaux (membres du CHSCT)
- Formation Sécurité incendie - manipulation des extincteurs (personnel du centre aquatique et agents des collectivités)

- Formation travaux en hauteur, utilisation des EPI (agents de la CCT et des collectivités)
- Formation sur les risques liés aux travaux en hauteur (agents de la CCT et des collectivités)
- Formation sur les risques liés au stockage et à l'utilisation des produits d'entretien (agents de la CCT et des collectivités)
- Formation de maintien et actualisation des compétences sauveteur secouriste du travail (agents de la CCT et des collectivités)

Soutien au milieu associatif



RÉPARTITION



9 projets culturels
21 940 €

8 projets sportifs
10 100 €

5 projets de développement économique & touristique
5 100 €

22 projets soutenus au total
37 140 €

Ressources

FINANCES_ 54

COMMUNICATION_ 62

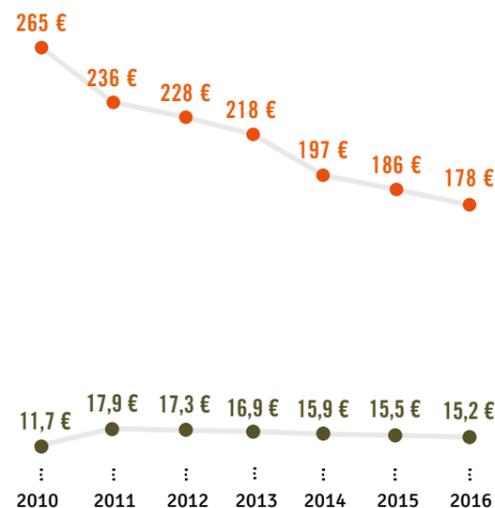
RESSOURCES HUMAINES_ 64



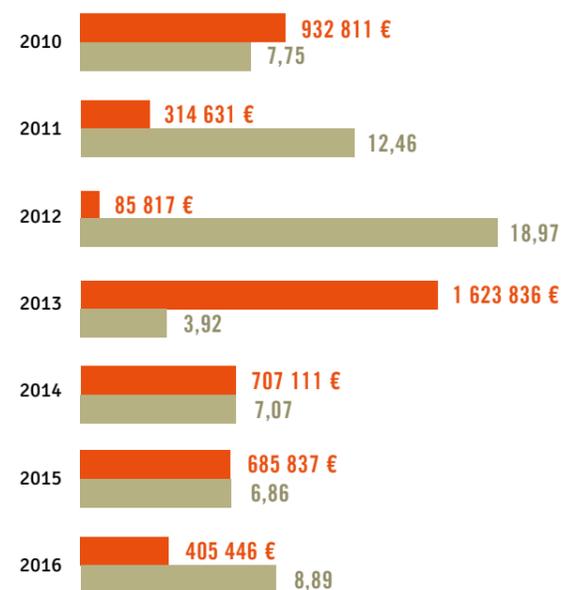
Budget principal

État de la dette

Encours de dette par habitant au 31/12/2016
Annuité par habitant



Épargne & capacité de désendettement



Épargne nette
Capacité de désendettement en années

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	1 480 482,16	002	Résultat de fonctionnement reporté	2 085 286,32
012	Charges de personnel	3 244 053,47	013	Atténuation de charges	84 117,21
014	Atténuation de produits	7 908 525,46	70	Produits du domaine et ventes diverses	1 726 807,66
022	Dépenses imprévues		73	Impôts et taxes	10 887 886,46
65	Autres charges de gestion courantes	2 287 631,81	74	Dotations et participations	2 681 298,58
66	Charges financières	224 149,61	75	Autres produits de gestion courante	50 095,51
67	Charges exceptionnelles	172,84	77	Produits exceptionnels	75 453,00
68	Dotations aux provisions		78	Reprises sur provisions	400 000,00
	Dépenses réelles	15 145 015,35		Recettes réelles	17 990 944,74
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	257 336,43
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	935 293,36		Recettes d'ordre	257 336,43
	Dépenses d'ordre	935 293,36			
	Total dépenses de fonctionnement	16 080 308,71		Total recettes de fonctionnement	18 248 281,17

INVESTISSEMENT

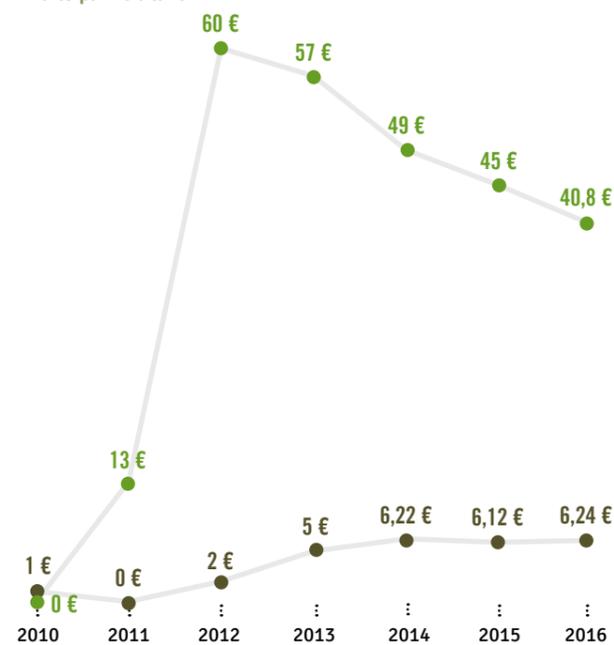
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	0,00	001	Solde d'exécution reporté	308 236,57
020	Dépenses imprévues	0,00	024	Produits des cessions	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	355 197,12	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	59 131,62
20	Immobilisations incorporelles	34 097,38	13	Subventions d'investissement reçues	324 557,31
204	Subventions d'équipement versées	160 506,21	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
21	Immobilisations corporelles	247 199,46	27	Autres immobilisations financières	38 109,02
23	Immobilisations corporelles en cours	0,00	45	Comptabilité distincte rattachée	900 000,00
27	Autres immobilisations financières	803 542,00		Recettes réelles	1 630 034,52
45	Comptabilité distincte rattachée	300 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
703	Eaux pluviales	14 820,29	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	935 293,36
850	Pôle Industriel Toul Europe (AP)	20 737,50	041	Opérations patrimoniales	138 815,78
1301	Fisac II investissement (AP)	19 762,00		Recettes d'ordre	1 074 109,14
1302	Réhabilitation du bâtiment 001 (AP)	625 739,37			
1401	Bâtiments tertiaires Kléber (AP)	0,00			
	Dépenses réelles	2 581 601,33			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	257 336,43			
041	Opérations patrimoniales	138 815,78			
	Dépenses d'ordre	396 152,21			
	Total dépenses d'investissement	2 977 753,54		Total recettes d'investissement	2 704 143,66



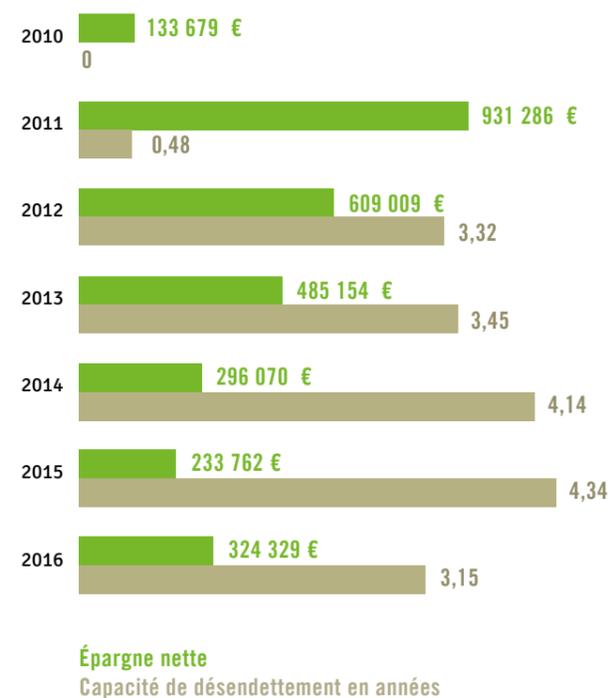
Budget annexe **Ordures ménagères**

État de la dette

Encours de dette par habitant au 31/12/2016
Annuité par habitant



Épargne & capacité de désendettement



Compte administratif détaillé

À noter : suite à la fusion avec la CC des Côtes en Haye, un budget REOM transitoire a été créé, présentant un solde positif de 8 156,24 €.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	2 817 202,84	002 Résultat de fonctionnement reporté	913 248,19
012	Charges de personnel	475 780,00	70 Produits du domaine et ventes diverses	611 417,66
014	Atténuation de produits	1 064,00	73 Impôts et taxes	2 731 897,00
022	Dépenses imprévues	0,00	74 Dotations et participations	524 440,03
65	Autres charges de gestion courantes	17 260,99	75 Autres produits de gestion courante	0,00
66	Charges financières	65 452,85	77 Produits exceptionnels	20 019,81
67	Charges exceptionnelles	638,94	78 Reprises sur provisions	0,00
68	Dotations aux provisions	20 000,00	Recettes réelles	4 801 022,69
	Dépenses réelles	3 397 399,62	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 489,80
023	Virement à la section d'investissement	0,00	Recettes d'ordre	49 489,80
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	269 784,30		
	Dépenses d'ordre	269 784,30		
	Total dépenses de fonctionnement	3 667 183,92	Total recettes de fonctionnement	4 850 512,49

INVESTISSEMENT

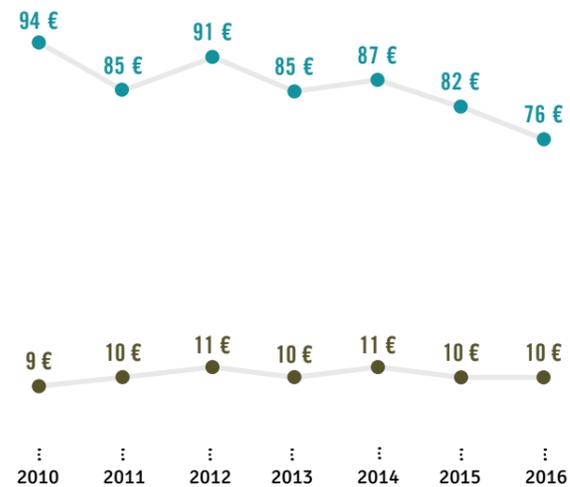
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		
020	Dépenses imprévues	0,00	001 Solde d'exécution reporté	662 189,42
16	Emprunt et dettes assimilées	166 045,21	024 Produits des cessions	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 760,00	10 Reprise sur apports, dotations et réserves	523 953,97
21	Immobilisations corporelles	213 021,04	13 Subventions d'investissement reçues	36 000,00
11002	Déchetterie	959 044,76	16 Emprunt et dettes assimilées	0,00
16001	aménagement des PAV des recyclables	18 913,08	Recettes réelles	1 222 143,39
	Dépenses réelles	1 392 784,09	021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 489,80	040 Opération d'ordre de transfert entre sections	269 784,30
041	Opérations patrimoniales	32 418,62	041 Opérations patrimoniales	32 418,62
	Dépenses d'ordre	81 908,42	Recettes d'ordre	302 202,92
	Total dépenses de fonctionnement	1 474 692,51	Total recettes d'investissement	1 524 346,31



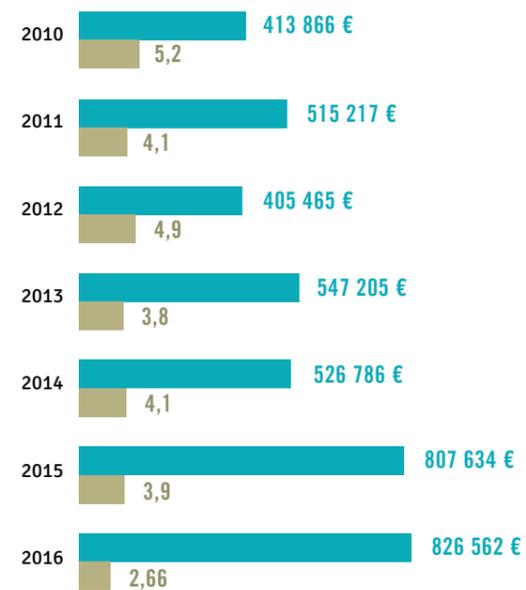
Budget annexe Assainissement

État de la dette

Encours de dette par habitant au 31/12/2016
Annuité par habitant



Épargne & capacité de désendettement



Épargne nette
Capacité de désendettement en années

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	220 606,63	002	Résultat de fonctionnement reporté	233 341,17
012	Charges de personnel	241 877,00	013	Atténuation de charges (remises...)	0,00
014	Atténuation de produits	53 054,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	574 155,54
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	7 756,85	74	Dotations et participations	201 393,00
66	Charges financières	112 292,00	75	Autres produits de gestion courante	842 194,90
67	Charges exceptionnelles	38 100,75	77	Produits exceptionnels	3 301,61
68	Dot. aux provisions pour risques et charges	7 000,00	78	Reprises sur provisions	0,00
	Dépenses réelles	680 687,23		Recettes réelles	1 854 386,22
023	Virement à la section d'investissement	0,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	137 080,06
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	538 205,64		Recettes d'ordre	137 080,06
	Dépenses d'ordre	538 205,64			
	Total dépenses de fonctionnement	1 218 892,87		Total recettes de fonctionnement	1 991 466,28

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	405 082,86	001	Solde d'exécution reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	462 416,23
16	Emprunt et dettes assimilées	256 277,00	13	Subventions d'investissement reçues	465 089,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
21	Immobilisations corporelles	370 774,01	23	Immobilisations en cours	0,00
711	Toul ANRU	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total opérations d'équipement	192 280,18		Recettes réelles	927 505,84
	Dépenses réelles	1 224 414,05	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	Opération d'ordre de transfert entre sections	137 080,06	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	538 205,64
040	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
041	Dépenses d'ordre	137 080,06		Recettes d'ordre	538 205,64
	Total dépenses d'investissement	1 361 494,11		Total recettes d'investissement	1 465 711,48

Budget annexe

Zone artisanale de Noviant-aux-Prés

Fonctionnement

Dépenses	18 304,99 €
Recettes*	37 160,00 €
<hr/>	
Résultat de l'exercice	18 855,01 €
	+
Résultat antérieur reporté	36 669,70 €

* Montants hors résultat antérieur reporté

Investissement

Dépenses	30 397,78 €
Recettes*	12 828,24 €
<hr/>	
Résultat de l'exercice	-17 569,54 €
	+
Résultat antérieur reporté	19 650,19 €
Restes à réaliser en N+1	0 €

Budget annexe

Bâtiments tertiaires Kléber

Investissement

Dépenses	312 127,21 €
Recettes*	299 089,32 €
<hr/>	
Résultat de l'exercice	-13 037,89 €
	+
Résultat antérieur reporté	-258 211,20 €
Restes à réaliser en N+1 (recettes)	271 249,09 €

Budget principal

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	1 857 383,30	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 552 578,64
012	Charges de personnel	538 529,24	013	Atténuation de charges	29 460,92
014	Atténuation de produits	2 678 491,42	70	Produits du domaine et ventes diverses	408 005,78
022	Dépenses imprévues	0	73	Impôts et taxes	4 797 386,20
65	Autres charges de gestion courantes	740 140,40	74	Dotations et participations	940 279,08
66	Charges financières	32 097,52	75	Autres produits de gestion courante	3 708,40
67	Charges exceptionnelles	3 938,12	77	Produits exceptionnels	5 242,42
68	Dotations aux provisions		78	Reprises sur provisions	
	Dépenses réelles	5 850 580,00		Recettes réelles	7 736 661,44
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 938,60
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	124 819,16		Recettes d'ordre	5 938,60
	Dépenses d'ordre	124 819,16			
	Total dépenses de fonctionnement	5 975 399,16		Total recettes de fonctionnement	7 742 645,04

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	0,00	001	Solde d'exécution reporté	750 713,21
020	Dépenses imprévues	0,00	024	Produits des cessions	0,00
13	Reprise sur subventions d'équipement	0,00	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	231 461,28
16	Emprunt et dettes assimilées	70 518,48	13	Subventions d'investissement reçues	134 842,94
20	Immobilisations incorporelles	93 533,97	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 853,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
21	Immobilisations corporelles	534 793,85	45	Comptabilité distincte rattachée	0,00
23	Immobilisations corporelles en cours	774 788,85	138	Subventions d'investissement	431,25
27	Autres immobilisations financières	0,00		Recettes réelles	1 117 448,68
45	Comptabilité distincte rattachée	5 853,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	Total des opérations d'équipement	789,00	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	124 819,16
	Dépenses réelles	1 486 130,15	041	Opérations patrimoniales	98 877,64
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	5 983,60		Recettes d'ordre	223 696,80
041	Opérations patrimoniales	98 877,64			
	Dépenses d'ordre	104 861,24			
	Total dépenses d'investissement	1 590 991,39		Total recettes d'investissement	1 341 145,48

Communication



COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE



Magazine communautaire - Mars et décembre 2016
Carte de vœux

COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE



Semaine Européenne du Développement Durable

Nocturne festive à Ovide Séminaires territoire



COMMUNICATION THÉMATIQUE

- PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Espace K

Inauguration de l'espace K - 24 mars 2016
Panneaux 4x3 m sur l'espace du Génie

Espace du Génie

Artisans ici 5 ha pour entreprendre

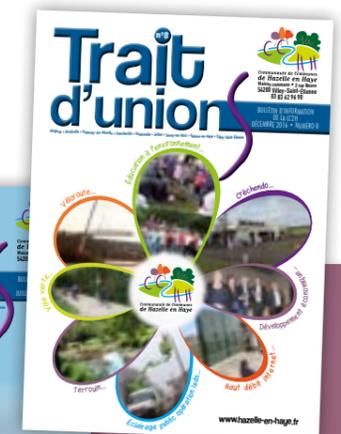
Terrains à vendre à partir de 25€/m² HT

03 83 43 23 76
www.cctoulois.com

- PÔLE ENVIRONNEMENT



Magazine Traits d'unions
juin & décembre 2016



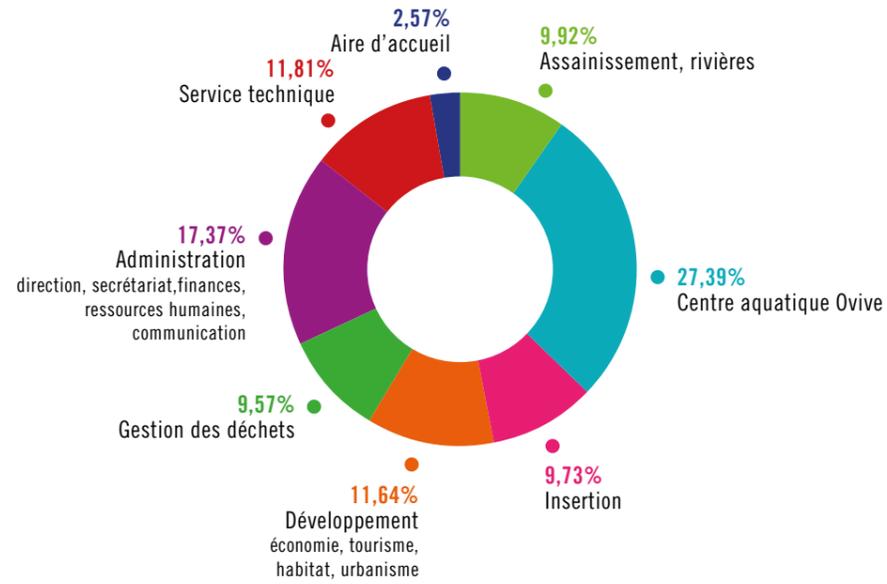
Ressources humaines

↘ EFFECTIFS 2016



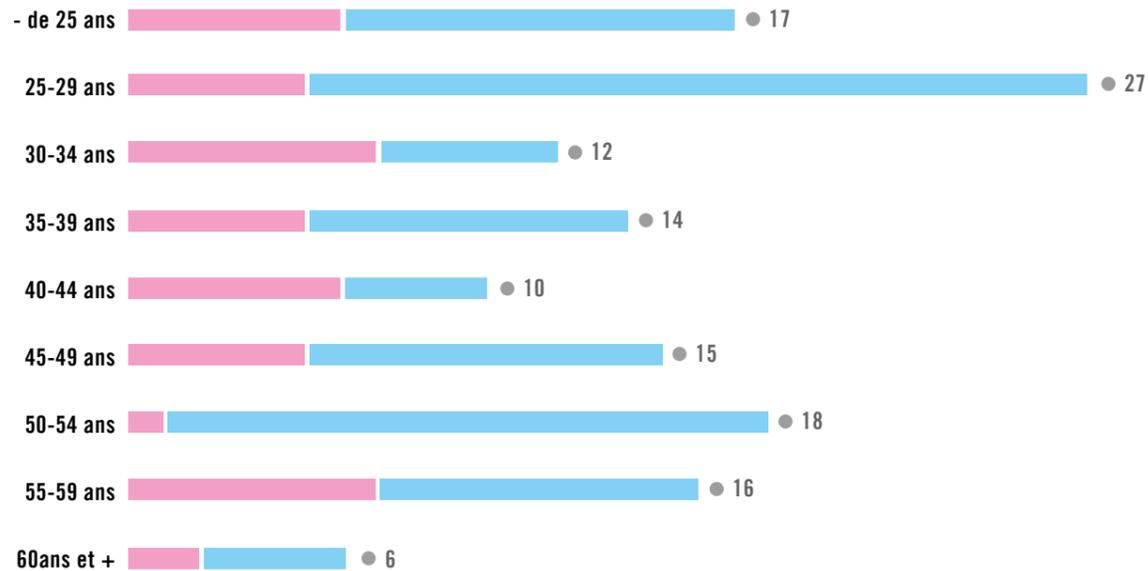
Masse salariale

Masse salariale totale en 2016 : 3 244 053 €, soit 21,18 % des dépenses de fonctionnement



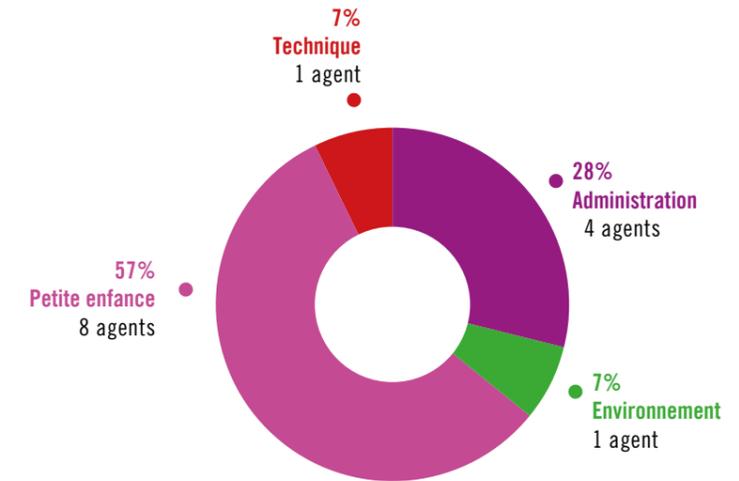
Pyramide des âges

44 femmes & 91 hommes



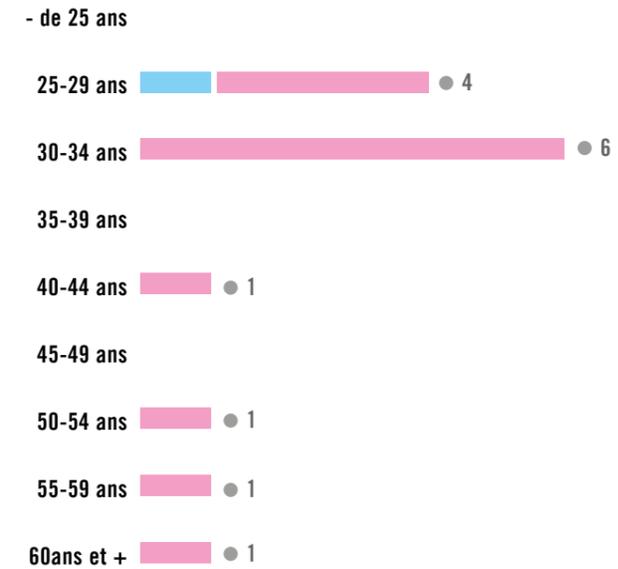
Masse salariale

Masse salariale totale en 2016 : 538 529,24 €
soit 9 % des dépenses de fonctionnement



Pyramide des âges

13 femmes & 1 homme





Communauté de Communes Terres Tolloises

rue du Mémorial du Génie - CS 40 325 Ecrouves - 54 201 Toul cedex
03 83 43 23 76 - contact@terrestolloises.com - www.terrestolloises.com

